

REPUBLIQUE DU SENEGAL



**REGION DE KAFFRINE
DEPARTEMENT DE BIRKELANE
ARRONDISSEMENT DE KEUR MBOUCKI
COMMUNE DE DIAMAL**

**PLAN DE DEVELOPPEMENT
COMMUNAL DE DIAMAL
(2015-2020)**

Mai 2015

Elaboré avec l'appui financier du PRODEL/GIZ et l'appui technique du Cabinet CIFADEL

SOMMAIRE

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.

II. METHODOLOGIE

A. PRINCIPES

B. DEMARCHE GLOBALE.

1. *LE LANCEMENT*
2. *LE PREDIAGNOSTIC*
3. *LE DIAGNOSTIC PARTICIPATIF*

C. CALENDRIER

III. PROFIL SYNTHETIQUE DE LA COMMUNE DE DIAMAL

IV. PRESENTATION DE LA COMMUNE DE DIAMAL

A. HISTORIQUE

B. MILIEU PHYSIQUE ET NATUREL

1. *LOCALISATION ET SITUATION ADMINISTRATIVE*
2. *RESSOURCES PEDOLOGIQUES*
3. *UNE PLUVIOMETRIE EN EVOLUTION POSITIVE CES TROIS DERNIERES ANNEES.*
4. *DES EAUX DE SURFACE PRESQUE INEXISTANTES.*
5. *UNE VEGETATION DOMINEE PAR LES EPINEUX.*

C. MILIEU HUMAIN

1. *UNE POPULATION TRES JEUNE ET EN CROISSANCE RAPIDE.*
2. *UNE OCCUPATION SPATIALE TRES PEU DENSE.*

D. ZONAGE DE LA COMMUNE

V. LE DIAGNOSTIC DE LA COMMUNE

A. LE DIAGNOSTIC INSTITUTIONNEL DU CONSEIL MUNICIPAL

1. *UN CONSEIL MARQUE PAR UNE FAIBLE REPRESENTATIVITE DES JEUNES ET UN FAIBLE NIVEAU DE SES RESSOURCES PROPRES*
2. *UN TISSU ORGANISATIONNEL DOMINE PAR LES GIE*
3. *LES SERVICES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES.*

B. LE DIAGNOSTIC DES SECTEURS

VI. LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET AXES DE DEVELOPPEMENT

A. LA VISION DE DEVELOPPEMENT

B. AXES STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT

C. LES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT.

D. COUT DU PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL

VII. LE PLAN ANNUEL D'INVESTISSEMENT

VIII. STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE

B. ASPECTS INSTITUTIONNELS

C. LES MOYENS DE MISE EN ŒUVRE

D. SYSTEME DE SUIVI-EVALUATION

SIGLES ET ACRONYMES

ARD	Agence Régionale de Développement
ANCAR	Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
APE	Association des Parents d'Elèves
ASC	Association Sportive et Culturelle / Agent de Santé Communautaire
ASER	Agence Sénégalaise d'Electrification Rurale
ASUFOR	Association des Usagers des Forages Ruraux
CADL	Centre d'Appui au Développement Local
CEM	Collège d'Enseignement Moyen
CGE	Comité de Gestion de l'Ecole
CL	Collectivité Locale
CMS	Crédit Mutuel du Sénégal
CPE	Commission de Planification Elargie
GIE	Groupement d'intérêt Economique
GPF	Groupement de promotion Féminine
ICP	Infirmier Chef de Poste
OCB	Organisation Communautaire de Base
OP	Organisation de Producteurs
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PDC	Plan de Développement Communal
PDLBG	Programme de Développement Local et de Bonne Gouvernance
PEPAM	Programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire
PNDL	Programme National de Développement Local
PRDI	Plan Régional de Développement intégré
PRN	Programme de Renforcement de la Nutrition
PRODDEL	Programme d'Appui à la Décentralisation et au Développement Local
PSE	Plan Sénégal Emergent
SEM	Secrétaire Municipal
UCGE	Union des Comités de Gestion des Ecoles
WV	World Vision

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Sénégal s'est engagé très tôt dans une politique volontariste de décentralisation et de responsabilisation des Collectivités locales pour la prise en charge des préoccupations et attentes des populations à la base. Cette volonté s'est renforcée dans le cadre de l'Acte 3 qui renforce la personnalité juridique des CL et la promotion d'une gestion de proximité.

La responsabilisation des Collectivités locales est cependant fondamentalement liée à leur capacité à définir et à planifier des politiques de développement susceptibles de répondre de manière pragmatique aux préoccupations des populations.

La planification locale se veut un moyen pour les acteurs locaux unis par une solidarité basée sur le partage d'un même territoire de formuler et de mettre en œuvre un projet de développement qui les engage. Elle se veut également un instrument de correction des disparités dans l'occupation de l'espace pour une meilleure prise en compte des échelles temporelles et spatiales dans le but de réaliser un développement économique et social homogène, équilibré et harmonieusement réparti.

L'élaboration du Plan de Développement Communal de Diamal s'inscrit fondamentalement dans cette option d'une vision partagée du processus de développement prise en charge de manière concertée et dans le cadre de la synergie.

La Commune de Diamal, dans le département de Birkelane, avec l'appui du PRODDDEL s'est engagée dans l'élaboration de son PDC pour l'horizon 2015-2020

II. METHODOLOGIE

A. PRINCIPES

L'approche participative a été le socle du processus d'élaboration du PDC. Elle s'est manifestée à travers la prise en compte d'un certain nombre de principes dont principalement :

- La responsabilisation de la commune en tant Maitre d'ouvrage pour entièrement piloter le processus de planification.
- La prise en charge sur le plan opérationnel de tout le processus par la Commission de Planification Elargie (CPE) en tant que cadre unifié de concertation.
- Le renforcement des capacités en matière de planification avec l'implication des animateurs locaux dans toutes les phases du processus.
- La prise en compte d'un zonage défini de manière concertée sur la base de critères physiques, économiques et d'accès aux services de base et d'infrastructures.
- L'implication des services techniques à l'échelle locale, départementale et régionale surtout dans la validation des différents produits issus des enquêtes.

B. DEMARCHE GLOBALE

La démarche d'élaboration du PDC peut être décomposée en trois phases :

1. La Phase préparatoire

Cette phase a porté sur plusieurs activités :

- **L'atelier de lancement** qui a regroupé les élus, les responsables des OCB, les partenaires, les services techniques a permis d'échanger sur l'approche, la démarche d'élaboration du PDC, de procéder au zonage de la commune et de définir les critères de recrutement des relais pour la collecte des données dans les villages.
- **Le Recrutement et la formation des relais** ; 02 relais par zone (un garçon et une fille) ont été recrutés suivant les critères définis lors l'atelier de lancement ; ces relais ont bénéficié d'une formation de deux jours portant sur la démarche de diagnostic participatif, les outils et les qualités et comportement d'un animateur.

2. Le Phase de Diagnostic

Le Pré diagnostic

Le Pré diagnostic a permis de collecter les données de base à travers plusieurs activités :

- **La revue documentaire** pour collecter et synthétiser les données disponibles
- **La collecte de données et recensement des infrastructures** les enquêtes menées par les relais ont permis de faire le point sur la situation démographique des villages et l'inventaire de l'existant en services sociaux.
- **Le recensement des activités économiques** à travers des enquêtes et des entretiens avec des acteurs économiques.
- **Le recensement des Organisations communautaires de base** sur la base d'entretiens avec les responsables et les services d'appui qui a permis d'établir la situation actuelle et d'évaluer la dynamique en cours.
- **Les entretiens sur les secteurs sociaux** menés avec les élus, le personnel de la Commune, les techniciens locaux et des informateurs clefs de la zone

Le Diagnostic participatif

Le Diagnostic Participatif s'est déroulé en deux phases :

Le Diagnostic zonal Dans les trois zones de la Commune, les représentants des populations (Chefs de villages, responsables OCB, personnes ressources) ont été regroupés pour d'une part valider le rapport du pré- diagnostic et d'autre part analyser la situation de la zone aux plans social, économique, environnementaletc. pour identifier les atouts, contraintes et défis.

La synthèse communautaire Après les restitutions zonales, le consultant a fait la synthèse des résultats des trois zones et cela a permis de procéder à une restitution générale qui a regroupé les élus, les responsables des OCB, les chefs de village, les partenaires, les services techniques et autres acteurs locaux, cette rencontre a permis de valider le diagnostic.

3. La Phase de Planification

La phase de planification avait pour objectif d'amener l'ensemble des acteurs de la commune à définir une vision partagée, des axes stratégiques, objectifs et actions devant contribuer à l'amélioration durable des conditions de vie des populations et à éliminer la pauvreté. Cette phase a été assurée à travers l'organisation d'ateliers de réflexion regroupant les élus, les autorités coutumières et religieuses, les leaders d'organisations communautaires et de gestion des services de base, les opérateurs économiques, les représentants de femmes et de jeunes,...

Les ateliers ont permis d'analyser les objectifs globaux à l'échelle nationale (PSE) et régionale (PRDI). Cette analyse a permis de dégager des axes de développement et objectifs stratégiques à l'échelle locale cohérents par rapport aux niveaux nationaux et régionaux. Ces objectifs permettent de lever les contraintes à l'échelle des différents secteurs. Les axes et objectifs ont été par la suite traduits en actions permettant d'atteindre les résultats.

Les actions ont été budgétisées et priorisées par la suite. Les ateliers ont également permis de définir un Plan Annuel d'Investissement constitué par les actions urgentes et réalistes devant être mises en œuvre durant la première année.

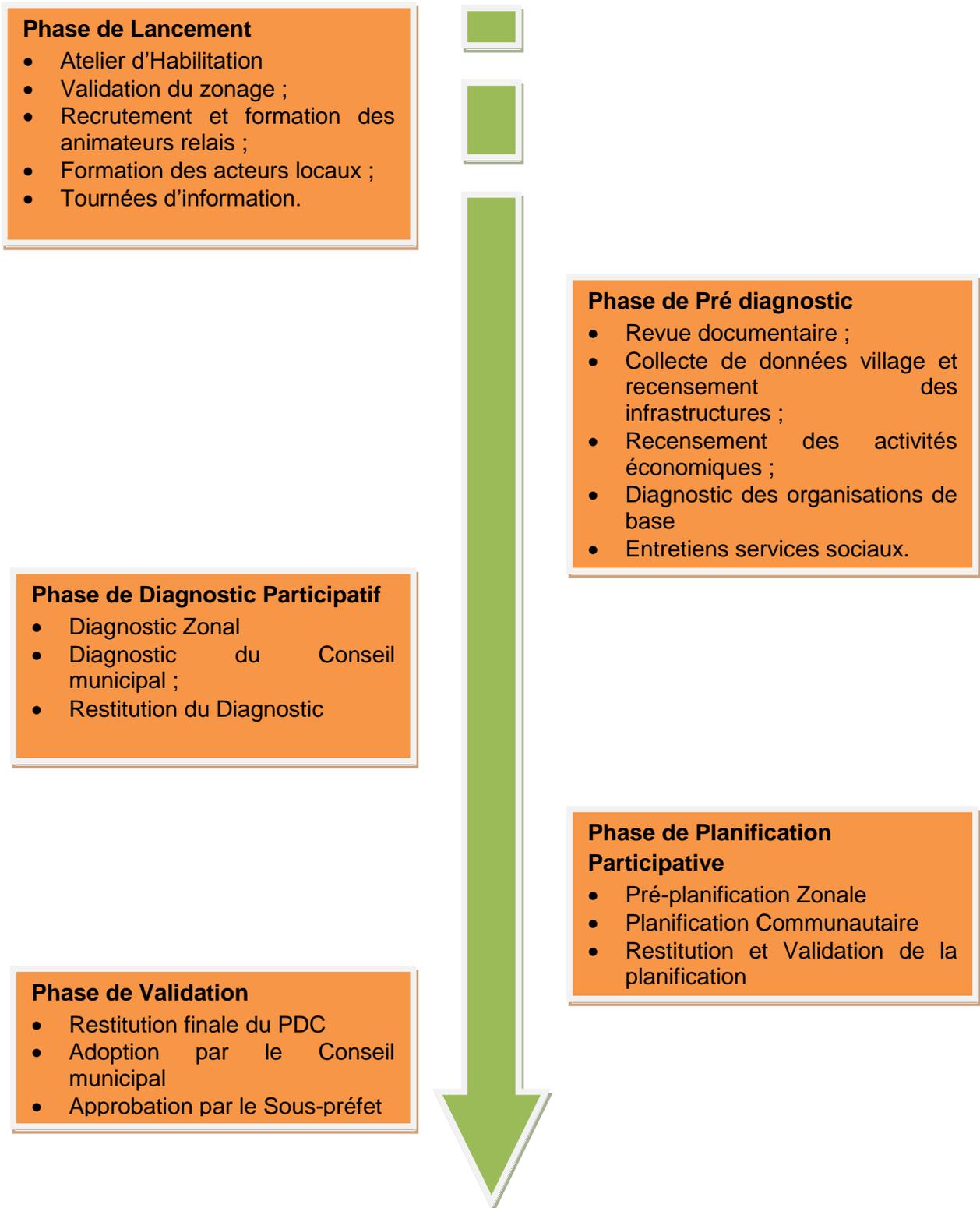
Le calendrier d'élaboration du Plan de Développement Communal se présente comme suit :

C. CALENDRIER

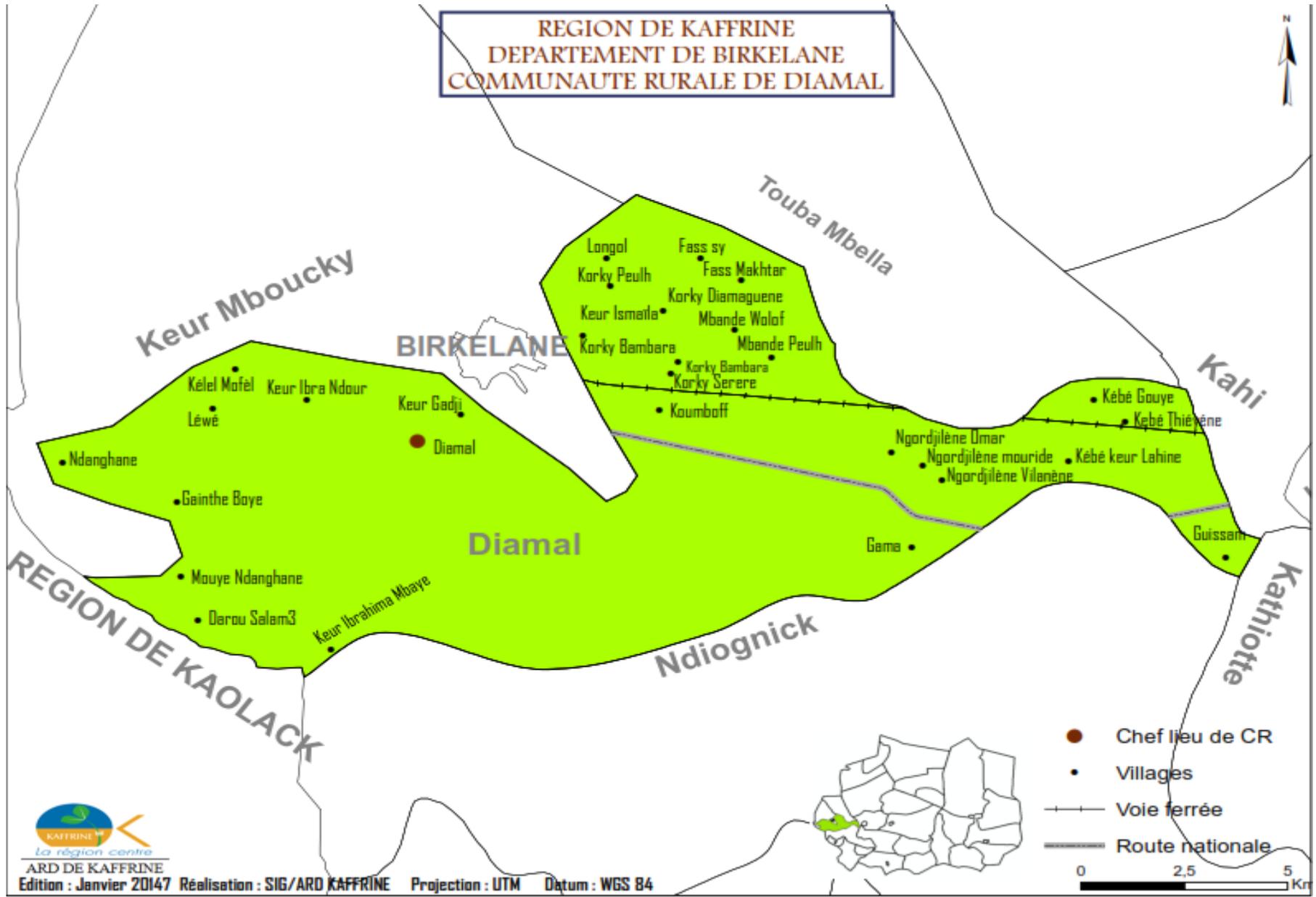
PHASES	ACTIVITES	PARTICIPANTS
PREPARATION	Lancement officiel et zonage	Elus, chefs de village, responsables OCB, services techniques, partenaires
	Formation des relais et des membres de la CPE	Relais, membres CPE, formateur
	Réunion technique et de partage pour démarrage effectif	Relais, consultant, SEM
DIAGNOSTIC	Prédiagnostic	Membres CPE, relais, responsables OCB, services techniques, consultant
	Diagnostic zonal Zone de Diamal Zone de Lougol Zone de Ngordjilène	Chefs d village, responsables OCB, relais, consultant.
	Synthèse des données	Consultant
	Restitution du Diagnostic	Elus, chefs de village, responsables OCB, services techniques, partenaires

PLANIFICATION	Définition de la Vision, des Axes Stratégiques et Objectifs	Elus, Leaders d'Organisations, Partenaires, Services Techniques
	Ateliers de Planification Communautaire	Elus, Leaders d'Organisations, Partenaires, Services Techniques
	Restitution Planification	Elus, Leaders d'Organisations,...
VALIDATION	Validation Technique Plan de Développement Communal	Elus, Partenaires, Services Techniques
	Validation Finale du PDC	

SCHEMA D'ELABORATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL



REGION DE KAFFRINE
 DEPARTEMENT DE BIRKELANE
 COMMUNAUTE RURALE DE DIAMAL



III. PROFIL SYNTHETIQUE DE LA COMMUNE DE DIAMAL

COMMUNE DE DIAMAL	
<p>Localisation : Arrondissement de Keur Mbouki, Département de Birkelane, Région de Kafrine. Distance : 5 km de Birkelane</p>	<p>Superficie : 54 km² Nombre de villages : 29 Zonage : 03 zones (Diamal, Lougol, Ngordjilène.</p>
<p>Milieu physique :</p> <p><u>Sols</u> : Deck 67% de la superficie totale de la commune ; Deck Dior : 4 876 ha Bas fonds : 5% Sols latéritiques : 11% de la superficie de la Commune. <u>Hydrographie</u> : Plusieurs marigots et beaucoup de ruissellement hydrique pendant l'hivernage avec des bas-fonds <u>Parc arboré</u> : riche et varié avec plusieurs espèces dont principalement des épineux. Beaucoup de zones de mis en défends servant également de zones de pâturage.</p>	<p>Milieu humain :</p> <p>Population : 10 250 (ANSD 2014) ; 13 090 (enquêtes) Taux annuel de croissance : 3,6% Densité : 57 hbts /km² (ANSD) Population de Moins de 20 ans : 5 156 soit environ 40% de la population. Ethnies dominantes : wolofs,.</p>
<p>Conseil municipal Le Conseil municipal compte 40 conseillers dont 19 femmes avec application du principe de la parité. Les forces politiques en place sont : APR largement majoritaire, le PS, le PDS et l'AFP. Le CM compte 10 Commissions techniques.</p>	<p>Dynamique organisationnelle et Partenariale :</p> <p>GPF : 31 GIE : 13 ASUFOR : 02 Comité de Santé : 01 Partenaires : ,PRODDEL, PNDL, PDLBG, World Vision</p>
<p>Education :</p> <p>Taux d'accès à une école : 92% Infrastructures : 43 Salles de classe au niveau des 15 écoles primaires que compte la commune.</p>	<p>Santé :</p> <p>Taux d'accès à un poste de santé : 16% Infrastructures : 01 poste de santé et 01 case de santé Aucun système de collecte et de traitement des ordures</p>
<p>Hydraulique :</p> <p>Taux d'accès à l'eau potable : 82% 02 forages dans la zone de Diamal et dans celle de Lougol ; 77 puits traditionnels</p>	<p>Autres secteurs :</p> <p>Le réseau de la SENELEC n'est connecté qu'à Diamal et au village de Keur Ismaila</p>
<p>Agriculture :</p> <p>L'agriculture est essentiellement pluviale La vétusté du matériel agricole, le manque de semences de qualité et le système d'exploitation (Agriculture minière) et la réduction des espaces de culture sont les contraintes majeures.</p>	<p>Commerce et micro-entreprises La commune ne dispose ni de marché permanent ni de marché hebdomadaire, Les transactions commerciales se font, pour l'essentiel, au niveau du marché hebdomadaire de Birkelane ; on dénombre cependant dans la commune un nombre impressionnant d'étals, de gargote et autres :</p> <p>Boutiques : 27, Etals : 07, gargotes : 17, magasins céréaliers : 05, quincailleries : 02</p>
<p>Eleavage :</p> <p>Système d'élevage traditionnel, zone de transhumance par excellence avec une forte surcharge sur les pâturages. Le cheptel est assez important ; Il est constitué essentiellement d'ovins, de bovins, caprins et équins et est estimé à environ 26.000 têtes Service vétérinaire de proximité existe et contribue à l'amélioration de la santé animale.</p>	<p>Artisanat :</p> <p>Salon de coiffure : 08, Menuiserie bois : 02, Menuiserie métallique : 02, Atelier de sculpture : 04 Décortiqueuses : 13 Couture broderie : 11</p>

IV. PRESENTATION DE LA COMMUNE DE DIAMAL

A. MILIEU PHYSIQUE ET NATUREL

1 Localisation et situation administrative

La commune de Diamal est l'une des (7) sept communes du département de Birkelane créées lors de la communalisation intégrale avec l'avènement de l'acte 3 de la décentralisation au Sénégal. La collectivité locale est née communauté rurale, issue du découpage administratif et territorial de 2011 ; son premier conseil municipal est installé le onze Juillet 2014.

Elle est située dans l'arrondissement de Keur Mbouki et est distante de 10 km du Chef-lieu de l'arrondissement.

Elle est composée de 29 villages avec une population estimée à 9 000 habitants, environ. Elle est limitée :

- à l'Est par la commune de Kahi;
- à l'Ouest par les communes de Latmingué (région de Kaolack) et Keur Mboucki;
- au Nord par les communes de Keur Mboucki et Touba Mbella
- au Sud par la commune de Ndiognick

La commune de Diamal dispose de ressources agricoles et foncières qu'elle partage avec d'autres communes ; c'est le cas avec de Birkelane dont les possibilités d'extension de son périmètre risquent de se faire sur le territoire de Diamal.

Par ailleurs, Diamal partage une limite avec Keur Mboucki où l'exploitation du sel est une activité qui présente un intérêt certain pour les populations.

Dans la zone de Lougol au Nord de la commune, la vallée de Diassoum présente des atouts maraichers et arboricoles. Cette vallée proche du village de Korky a fait, par le passé, l'objet d'un aménagement, elle est située entre la commune de Diamal et celle de Touba Mbella.

2. Des ressources pédologiques marquées par des sols en voie de dégradation et un début d'insuffisance des terres disponibles.

Le relief de la Commune de Diamal est relativement plat, quelques rares dépressions peu profondes accueillant les eaux de pluies en saison hivernale. Les sols à forte prédominance sableuse sont constitués de trois types que sont i) les sols ferrugineux tropicaux peu lessivés et perméables ou sols Dior (80%), ii) les sols ferrugineux tropicaux rouges ou Deck Dior et iii) les Sols bruns hydromorphes ou Deck à forte capacité de rétention d'eau mais faiblement représentés (2% environ).

Les sols sont dans tout l'espace communautaire très dégradés. Cette situation est le résultat de pratiques culturales inadaptées (culture sur brulis) d'absence de jachère, de la faible utilisation de la fumure organique et minérale, de la faiblesse du couvert végétal.

La monoculture arachidière a contribué à une dégradation rapide des sols, au déboisement de vastes zones intensifiant ainsi l'érosion éolienne et hydrique. La forte densité d'habitat et le développement des activités humaines contribuent aujourd'hui à

une exigüité de l'espace agricole. Le manque de disponibilités de nouvelles terres et l'épuisement des sols limitent aujourd'hui les possibilités d'accroissement de la production agricole.

3. Situation pluviométrique

La pluviométrie est marquée par une forte variabilité même si depuis 2010 on note un accroissement des hauteurs d'eau. L'amélioration de la pluviométrie alliée à une politique volontariste de mise à disposition d'intrants explique durant les dernières années une amélioration de la situation alimentaire des ménages.

4. Végétation et faune

Dans la commune de Diamal, le couvert végétal est caractérisé par la présence des strates herbacée, arbustive et arborée. La strate herbacée est caractérisée en saison sèche par la présence de Bopp, Bara, Salgouf, Mboli ...tandis qu'en saison des pluies les Ndour ; Neem, Tioukoul, Souga dominant au niveau de ce tapis herbacé .Quant à la strate arbustive elle se compose de Nguer, Salanes, Nguiguiss etc. Enfin la strate arborée se manifeste par une abondance de Baobab, Dimb, Tamarinier etc.

La faune se caractérise en saison sèche par la présence surtout d'hyènes et de chacals mais ces derniers se font maintenant très rares du fait de la dégradation de l'environnement. Pendant l'hivernage, on note de rongeurs tels que les souris sauvages, des lièvres, petits hérissons, des petits carnivores comme les renards, des reptiles (varan, serpent, margouillat) et des oiseaux (corbeaux, pigeons, tourterelles, perdrix).

B. MILIEU HUMAIN

1. Une population à majorité jeune et marqué par une forte croissance

D'après les enquêtes réalisées par les animateurs relais du CIFADEL, la commune de Diamal compte 13 090 habitants dont 6 484 femmes et 6 606 hommes. Près de 60% de la population a moins de 20 ans. Les besoins en infrastructures socio culturelles et sportives de bases sont d'autant plus exacerbés par l'extrême jeunesse de la population

Le taux moyen d'accroissement annuel de la population est de 3,6%. A ce rythme la population de la commune tournera autour de 15 500 habitants à l'échéance du PDC en 2020 (voir tableau suivant).

Tableau 2 : Evolution de la population de la Commune 2015 - 2020.

Année	2015	2017	2019	2020
Population	13 090	14 049	15 079	15 622

Source : Enquête relais CIFADEL

L'accroissement rapide de la population se traduit par un accroissement de la demande en services socio-économiques et la nécessité pour l'économie locale de devoir s'adapter et pouvoir offrir des opportunités pour cette population en croissance.

La population est en majorité Wolof mais on note aussi la présence de Peulhs et de Bambara dans une moindre mesure. La présence de toutes ces ethnies montre bien la diversité culturelle dont recèle la commune de Diamal. La dominance des wolofs justifie la pratique de l'agriculture et celle des peulh la pratique de l'élevage.

La commune de Diamal est principalement dominée par les musulmans qui représentent 99,8% de la population totale. La communauté chrétienne y est très faiblement représentée

La parfaite symbiose qui règne au sein de la population de la Commune de Diamal est le résultat de la bonne organisation sociale. L'étroitesse des liens de parenté dans la quasi-totalité des villages de la Commune fait que les conflits sont toujours réglés à l'amiable.

Par ailleurs, la diversité culturelle qui caractérise la Commune n'est pas source de tensions intercommunautaires. Les populations ont appris à vivre et s'accepter mutuellement.

➤ ***Une migration très forte mais contribuant faiblement au développement local.***

La baisse drastique des revenus agricoles et non agricoles suite aux aléas climatiques (baisse de la pluviométrie, pauvreté des sols) a entraîné au cours des dernières années un exode massif des populations rurales vers les centres urbains du pays.

A l'image des autres localités de la région de Kaffrine, la commune de Diamal connaît un exode de sa population active vers les centres urbains de Dakar, Kaffrine, Kaolack et de Fatick. De plus en plus, Touba et la Gambie deviennent des destinations d'émigrations des jeunes. L'émigration concerne aussi bien les jeunes garçons et que les jeunes filles à la recherche de travail domestique dans les villes.

D. ZONAGE DE LA COMMUNE

La Commune a été scindée en trois zones :

LA ZONE DE **DIAMAL** (12 villages) est située au Sud-ouest de la commune de Birkelane chef lieu du département ; elle est composée des villages de : Diamal, Koumbof, Kèlèl Moffel, Keu Ibra Ndour, Ndanghane, Gainthe Boye, Darou Salam 3, Mouye Ndanghane, Keu Ibra Mbaye, Keur Gadji, Keur Ismaila et Fass Matar. Cette zone est la plus vaste et la plus peuplée de la commune et compte une population de **6.652** habitants. Abritant le chef lieu de la Commune, elle concentre l'essentiel des infrastructures et le dynamisme économique local. Le village de Diamal est un grand foyer religieux de la famille des Cissé avec 19 mosquées dont 13 Dioumas

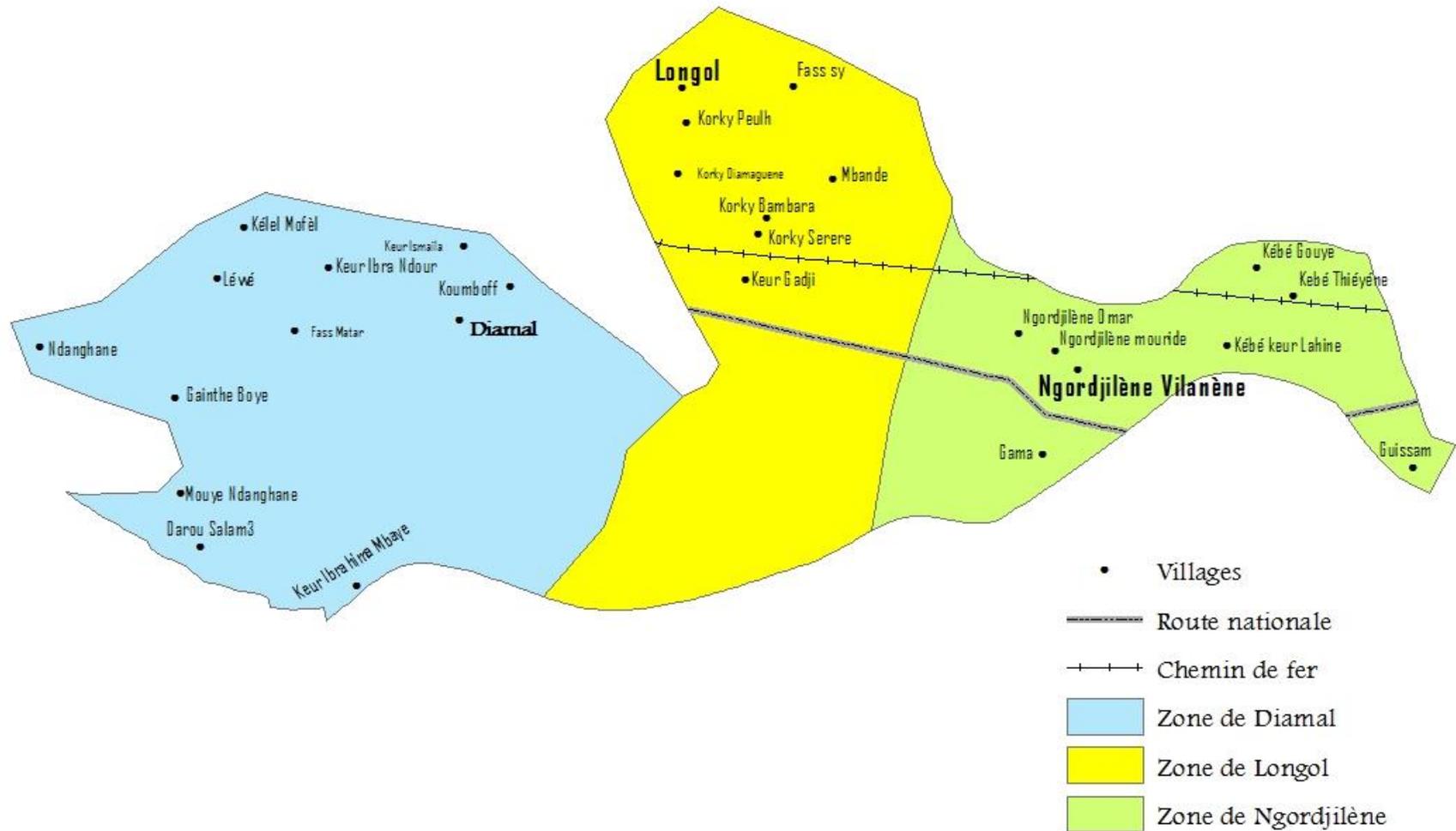
LA ZONE DE **LOUGOL** (09 villages) située au Nord de part et d'autre de la piste latéritique reliant Birkelane à Gniby et compte une population de **1.607** habitants.

LA ZONE DE **NGOR DJILENE** (08 villages) Située à l'Est sur la route nationale 1, cette zone compte une population de l'ordre de **4.831** habitants ; elle est la moins équipée surtout en matière d'infrastructures hydrauliques.

Tableau 3 : Les différentes zones de la commune

Zones	Villages	Population	Infrastructures et services	Activités économiques
DIAMAL	Diamal, Koumbof, Kèlèl Moffel, Keurlbra Ndour, Ndanghane, Gainth Boye, Darou Salam 3, Mouye Ndanghane, Keurlbra Mbaye, Keur Gadji, Keurlsmaila et FassMatar.	6.652	7 écoles primaires, 1 poste de santé, 2 cases de santé, 1 forage, réseau SENELEC, 1 magasin de stockage 6 grandes mosquées et 13 petites mosquées maison communautaire non équipée	24 boutiques grec Etals pour approvisionnement en denrées diverses
LOUGOL	Banda Peulh, Banda Wolof, Korkypeulh, Korky Diamaguène, Korkysèrère, Korky Bambara, Lougol, KeurSassy, Fasssy	1.607	4 écoles primaires 1 forage connecté à 23 villages, 1 case de santé, 1 magasin de stockage, installation solaire non fonctionnel, seul le forage est connecté au réseau de la SENELEC	07 boutiques fonctionnelles
NGORDJILENE	Gamma, KébéGouye, Ngor Djilène Wilanéne, Ngor Djilène Mouride, Ngor Djilène Omar, Kèbè Thièkène, Kèbè Keur Lahine, Guissam	4.831	4 écoles primaires, 1 case de santé, 1 bassin, 12 lieux de culte	13 boutiques

DEPARTEMENT DE BIRKELANE COMMUNE DE DIAMAL



V. DIAGNOSTIC DE LA COMMUNE

A. DIAGNOSTIC INSITUATIONNEL

1. Un Conseil municipal handicapé par le manque d'expérience des élus et par la faiblesse de ses ressources propres

Le Conseil municipal actuel issu des élections de juin 2014 est resté aux mains du parti au Pouvoir avec plus de 75% des conseillers. Il compte 40 conseillers avec une forte représentativité des jeunes et des femmes. Le principe de la parité a été respecté et en plus la moitié des conseillers n'ont pas 50 ans. Au-delà du faible niveau d'instruction en français, le Conseil municipal reste marqué par un manque d'expérience des élus en gestion des affaires locales. L'essentiel des conseillers est à leur premier mandat et n'ont pas encore bénéficié de programmes de renforcement de capacités.

Niveau d'instruction et de formation : Le niveau d'instruction en français est assez faible pour la majorité des conseillers même si on note la présence d'étudiants et de fonctionnaires dans le conseil.

Le personnel d'appui. Le Conseil municipal compte un personnel réduit constitué de 03 agents. Le secrétaire municipal concentre une pluralité de fonctions : coordination de la budgétisation, relations avec les services techniques et intervenants. L'Etat Civil est géré par un agent qui a un bon niveau d'instruction et possède une longue expérience.

Fonctionnement du Conseil municipal. La faiblesse des capacités des élus et leur manque d'expérience en matière de gestion locale se traduit par des faiblesses réelles en matière de gouvernance. La Conseil municipal compte 10 commissions techniques. Le niveau de fonctionnement des commissions reste extrêmement faible. Ainsi la plupart des commissions n'ont tenu aucune réunion durant les six derniers mois et certains membres de commission ne connaissent pas les attributions et les rôles de ces commissions.

Les Ressources matérielles et logistiques. Le conseil dispose d'une maison communautaire non équipée mais servant de siège. Le conseil dispose par ailleurs d'une Moto pour le déplacement du Secrétaire Municipal.

Ressources financières Le budget voté par la commune en 2015 s'élève à 60 150 000 FCFA contre 59 300 000 FCFA en 2014 soit une hausse de 1,5%

Tableau 4 : Evolution du Budget de la Commune

ANNEE	BUDGET (F CFA)	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
2012	76 623 047	12 000 000	63 623 047
2013	50 242 741	14 000 000	36 242 741
2014 (CR)	59 300 000	15 800 000	43 500 000
2014 (CM) pour 3 mois	34 600 000	19 600 000	15 000 000
2015	60 150 000	19 400 000	40 750 000

Source : Secrétaire municipal

Tableau 5 : Evolution de la taxe rurale ces trois dernières années

ANNEE	MONTANT BUDGETISE	MONTANT RECOUVRE	TAUX
2012	3 250 000	2 751 000	84 ,65 %
2013	3250 000	4 164 000	128,12%
2014	5 000 000	4 305 000	86,1%
2015	5000 000	En cours	-

Source : secrétaire municipal

Réalisations de la Commune

Le conseil municipal actuel n'a pas encore fait de réalisations dans le cadre du budget en cours ; cependant avec l'équipe précédente a eu à faire plusieurs réalisations grâce à l'appui des partenaires.

Synthèse du diagnostic du conseil municipal

Atouts et Potentialités	Contraintes et limites
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Bonne représentativité des femmes et des jeunes dans le Conseil municipal ✓ Début d'une dynamique de partenariat ✓ Existence d'un siège pour le Conseil ✓ Volonté politique des membres du bureau de bien faire pour faire de la commune un modèle dans la zone 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faiblesse du personnel municipal ✓ Non fonctionnement des commissions et méconnaissances des rôles et responsabilités des membres. ✓ Faible niveau d'instruction et de formation en gestion des collectivités pour un nombre important d'élus. ✓ Absence de partenariat dans la coopération décentralisée. ✓ Déficit de communication et insuffisance de participation et de mobilisation pour une gestion concertée dans une dynamique de bonne gouvernance. ✓ Non accès aux technologies de l'information et de la communication

2. Un tissu organisationnel dominé par les organisations féminines

L'analyse de la dynamique organisationnelle permet d'apprécier la capacité des populations à prendre en charge le processus de développement local. Elle a permis de noter l'existence de plusieurs organisations communautaires de base. Ces OCB sont constituées essentiellement de GPF, de GIE et de comités de gestion de banques de céréales, du forage, de la santé, du périmètre maraicher...Etc.

Cependant, il faut noter la faible durabilité des actions développées par les OCB et la forte influence des organismes et programmes d'appui qui sont souvent à l'origine de leur création.

- **Les Organisations de femmes**

Les organisations de femmes sont les plus nombreuses dans la zone, cependant, elles rencontrent d'énormes difficultés liées au manque de formation en management et en fundraising pour trouver des financements et développer des activités génératrices de revenus.

Malgré cette situation, ces organisations féminines investissent dans une pluralité d'activité économique avec le peu de financement qu'elles obtiennent des structures de financement décentralisé : petit commerce, embouche, transformation de produits locaux, gestion d'équipements collectif etc. Les organisations de femmes dans la Commune sont constituées par des :

- ✓ Groupement de Promotion Féminine au nombre de 31 affiliés à la fédération faitière au niveau de l'Arrondissement.
- ✓ Groupements d'Intérêt Economique
- ✓ Groupements informels à caractère traditionnel et culturel qui sont très dynamiques lors des cérémonies familiales.
- ✓ Organisations de producteurs au nombre de 02
- ✓ Coopératives agricoles au nombre de 02

Dans la Commune, les principaux partenaires financiers pour les femmes sont le CMS et le PAMECAS.

Synthèse des atouts et contraintes des GPF

Atouts et Potentialités	Contraintes et limites
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Dynamisme dans le développement d'activités diverses ✓ Existence de ressources humaines et de créneaux porteurs dans la zone ✓ Existence de partenaires capables de soutenir toute dynamique enclenchée. ✓ Environnement socio-économique favorable 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Déficit de communication et absence d'un cadre local de concertation ✓ Manque de formation en management organisationnel surtout en dynamique de groupe ✓ L'analphabétisme et le faible niveau de formation technique ✓ La trop forte imbrication politique, les luttes de positionnement politiques influent fortement sur la dynamique organisationnelle. ✓ Forte dépendance aux Partenaires financiers ✓ Manque de durabilité des actions entreprises ✓ Absence d'esprit d'initiative et d'anticipation ✓ Difficultés liées à l'accès à terre et aux équipements surtout pour les activités de transformation.

- **Les groupements d'intérêt économique**

En dehors des GPF, la Commune compte aussi des GIE au nombre de 13 dont la majorité est non fonctionnelle en termes d'activités et le caractère juridique est devenu caduque du fait que certains ne sont pas harmonisés et ne disposent pas de NINEA.

Les activités déclarées par ces OCB sont surtout l'agriculture et l'élevage. Leur création est une stratégie pour bénéficier de crédit et de l'appui de partenaires financiers dans un contexte rural marqué par une baisse des rendements agricoles et une paupérisation.

- **Les organisations de gestion des services de base**

La Commune compte également d'autres organisations impliquées dans la gestion des infrastructures et la fourniture de services sociaux de base.

- ✓ Association des Usagers des Forages (ASUFOR)
- ✓ Comités de Gestion des Ecoles (CGE)
- ✓ Union des Comités de Gestion des Ecoles (UCGE)
- ✓ Association des Parents d'Elèves (APE)
- ✓ Comité de santé

- **Les autres Organisations**

- ✓ L'Association des éleveurs
- ✓ L'Association des émigrés
- ✓ Les organisations religieuses
- ✓ L'Association des jeunes pour les activités sportives

Atouts et Potentialités	Contraintes et Limites
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence d'un environnement favorable ✓ Ressources humaines et mobilisables aptes à porter le développement à des programmes dans le cadre de cette dynamique organisationnelle. ✓ Existence d'une association de ressortissants soucieux du développement de son terroir et engagés dans des activités d'appui au développement local. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le manque de dynamisme, de vision et de programme pour certaines organisations ✓ Absence de concertation entre acteurs institutionnels ✓ Les faiblesses organisationnelles et de fonctionnement : Manque de vie associative, méconnaissance du mode de fonctionnement d'une OCB ✓ Faiblesse de l'intervention de la commune dans la dynamique organisationnelle.

3. Les Services Administratifs et Techniques

- **La Sous-préfecture de Keur Mboucki**

La Sous-préfecture est une structure déconcentrée de l'Etat. Elle représente l'administration centrale au niveau local, exerce le contrôle de légalité des actes de la commune. Certains actes pris par la commune sont soumis à son approbation.

- **Le Centre d'Appui au Développement Local**

Le Centre d'Appui au Développement Local assiste le Sous-Préfet dans sa mission de conduite de la politique de l'Etat dans l'arrondissement de Keur Mboucki. Le CADL a

également une mission d'accompagnement des collectivités dans leur mission de développement local. Le CADL est l'organe technique d'encadrement qui intervient dans une multitude de domaines.

Le CADL dans sa mission d'appui aux populations et aux collectivités est surtout handicapé par la faiblesse de ses moyens logistiques et matériels.

- ***L'Agence Régionale de Développement de Kaffrine***

C'est une structure d'appui technique; elle sert de point d'ancrage aux projets d'appui à la décentralisation, au développement local et peut à ce titre être chargé d'assurer la maîtrise d'ouvrage des opérations les collectivités de la région de Kaffrine lui délèguent. L'ARD a une mission d'harmonisation des interventions, d'appui à la planification locale et de suivi-évaluation des actions réalisées.

4. Les Partenaires au développement de la Commune

La Commune de Diamal a eu à bénéficier de par le passé de l'intervention d'un nombre important de partenaires dans plusieurs domaines (ONG, Projets et Programmes). Il s'agit principalement de Caritas, de World Vision, de L'ONFP, du PCE, ANCAR, ASER, CTI, FRNA, Caritas, le PNB etc. Si certaines de ces structures sont encore sur le terrain, d'autres ont bouclé leur intervention.

Dans le village de Mouye, il était prévu une exploitation agricole pour contribuer à la résolution du problème de chômage des jeunes mais surtout contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire ; à ce titre, une surface de 35 ha a été octroyée au projet et le matériel composé d'un système d'irrigation de goutte à goutte et d'un tracteur est stocké présentement à Birkelane.

L'intervention de ces partenaires reste cependant fortement handicapée par le manque de coordination et de synergie entre tous ces acteurs. Pour corriger cette insuffisance la mise en place d'un cadre de concertation pour l'harmonisation des interventions s'avère nécessaire.

B. LES SECTEURS SOCIAUX

1. Education et Formation

- ***L'enseignement élémentaire***

Les performances de la commune en matière de scolarisation sont peu satisfaisantes comparativement aux autres localités.

L'offre en infrastructures scolaires dans la commune n'est pas satisfaisante et la répartition est inégale ; certaines zones sont mal servies ce qui pousse les parents à inscrire leurs enfants ailleurs surtout au niveau des communes voisines.

Certaines croyances religieuses ou culturelles font que les parents préfèrent laisser leurs enfants à l'école arabo-coranique du village ou les envoyer ailleurs dans d'autres régions comme Kaolack et Diourbel auprès de maîtres marabouts.

Le niveau de fonctionnalité des infrastructures reste en deçà des normes, la plupart des écoles n'ont pas de mur de clôture ce qui pose un problème de sécurité, elles ne sont souvent pas connectées au réseau hydraulique et ne disposent pas de latrines.

- ***L'Education préscolaire***

L'Education préscolaire n'existe pas encore dans la Commune de Diamal, on n'y enregistre aucune école préscolaire.

- ***L'Enseignement secondaire***

La commune ne compte aucun Collège d'Enseignement Moyen. Les élèves fréquentent les CEM des collectivités limitrophes comme Birkelane et Kaffrine

L'Alphabétisation et la formation professionnelle

La formation professionnelle et l'alphabétisation constituent des secteurs faiblement pris en charge donc le parent pauvre de la politique des pouvoirs locaux. La zone a connu par le passé des programmes d'alphabétisation ayant comme cible surtout les femmes, cependant actuellement ces programmes ont arrêté leurs activités mais la demande reste réelle, forte et nécessaire surtout pour les femmes.

L'Enseignement privé arabe et coranique

La Commune compte des écoles arabo-coraniques ; on n'y dénombre un nombre impressionnant d'écoles arabo-coraniques constituées d'abris provisoires sans eau ni latrines pour la plupart.

Les Acteurs de l'Education

Les écoles comptent en leur sein des Associations de Parents d'Elèves (APE) et des Comités de gestion des Ecoles (CGE) qui s'activent dans l'amélioration du cadre scolaire. Leur dynamisme et leur niveau de fonctionnement sont intimement liés à la personnalité et aux capacités managériales des responsables. Ces organisations souffrent surtout de manque de moyens surtout du recouvrement des cotisations annuelles et d'un désintérêt des membres par manque de motivation ou d'ignorance de la mission de celles-ci. La Commune pour l'instant n'a pas encore fait de réalisations

concrètes pour ce secteur. La Vision Mondiale est le premier partenaire stratégique de la commune au niveau de l'Education.

Atouts et Potentialités	Contraintes et Limites
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Bonnes performances en matière de scolarisation notamment des filles. ✓ L'Intervention de partenaires ✓ Importance de la population en âge d'aller à l'école ✓ L'existence d'une offre assez diversifiée de structures d'éducation. ✓ Pour l'école française, la contrainte majeure reste la concurrence de l'enseignement arabo-coranique et certaines croyances du milieu 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La faiblesse de l'offre au niveau de certaines zones. ✓ Le faible niveau d'équipement des écoles (Absence de mur de clôture, d'électricité, de sanitaires, de salles informatiques, d'aires de jeu et de matériel didactique etc. ✓ La faiblesse des effectifs au niveau de l'Ecole française. ✓ Absence d'un CEM pour accueillir les élèves après le cycle primaire. ✓ Les difficultés d'accès aux pièces d'état civil ✓ La faiblesse des revenus des populations et la faiblesse de leur participation à la prise en charge de l'éducation ✓ Les grèves récurrentes des enseignants et le fort taux d'absentéisme ✓ La non formalisation des écoles arabo-coraniques et l'absence de l'appui des pouvoirs locaux. ✓ Le non accès à une documentation de qualité et aux nouvelles technologies de l'information.

2. Santé, hygiène et assainissement

La santé connaît une nette amélioration ces dernières années. Le taux d'accès géographique à un poste de santé est d'environ 16%. Ceci dénote l'insuffisance des postes de santé dans la commune malgré les efforts des intervenants dont particulièrement la Vision mondiale qui ont l'accent sur la réalisation de cases de santé.

Tableau 6 : Répartition des infrastructures sanitaires

Zone	Désignation	Village	Services	Personnel Soignant	Partenaires
DIAMAL	Poste de santé	Diamal	Consultation générale, accouchement, PEV, IEC, Planification	ICP, Sage-femme, relais ASC, dépositaire médicaments	W.V, PRN
	Case de santé	Ndanghane	Consultations et Soins primaires	Matrone et relais	
	Case de santé	Keur Ibra Mbaye	Consultations et Soins primaires	Matrone et relais	
LOUGOL					
NGOR DJILENE	Case de santé	Gamma	Consultations et Soins primaires	Matrone et relais	

Le poste de santé bénéficie d'un environnement sanitaire convenable (clôture, eau courante, électricité) et abrite différentes installations (un bloc sanitaire, une salle d'accouchement, salle de pansement). Le personnel soignant est composé d'un infirmier, d'une sage femme, d'une matrone, d'une dépositaire et d'un ASC.

En dehors du poste de santé, la commune dispose par ailleurs de 03 cases de santé dont 02 dans la zone de Diamal et 01 dans celle de Ngor Djilène, elles sont chargées d'administrer des soins primaires et disposent comme personnel d'une matrone et de relais.

Seize (16) relais communautaires ont été formés et parmi eux quatre (4) dispensent des soins à domicile.

Les populations de la zone de Lougol où il n'y a pas d'infrastructures de santé se rabattent au niveau des communes plus proches comme Touba Mbella et Birkelane.

Selon les normes de santé, l'offre reste satisfaisante avec un ratio de 1 poste de santé pour moins de 10.000 habitants.

La Santé maternelle et infantile

La situation de la santé maternelle et infantile est difficilement appréhendée au niveau local, les données n'ayant pu être obtenues au niveau du poste de santé.

Même si l'utilisation des services de consultations prénatales et d'accouchement au niveau du Poste de santé est acceptable, le taux d'utilisation de la planification familiale demeure encore faible.

Les acteurs de la santé

Le Comité de Santé

Le Comité de santé mis en place vise l'implication des populations dans la gestion du poste de santé et assure la prise en charge du personnel subalterne et communautaire, l'entretien et la réfection des équipements, la gestion du dépôt de pharmacie, la sensibilisation, le paiement de factures, etc.

Le fonctionnement du comité de santé est surtout handicapé par des contraintes d'ordre organisationnel (Manque de vie associative et de démocratie interne) Les compte rendus ne sont pas réguliers ce qui crée un climat de suspicion et de découragement.

Le Comité est également marqué par :

- un faible niveau de formation des membres du bureau en management organisationnel
- un taux d'analphabétisme élevé
- une insuffisance de ressources financières pour faire face à ses charges de fonctionnement et d'investissement.

Sources de recettes	Fonds de dotation, vente de tickets, vente de médicaments, Appui des partenaires
Dépenses	Achat de médicament, Salaires du personnel communautaire, Entretien et maintenance locaux, Paiement facture Electricité.... Etc
Réalisations	
Appui	Vision Mondiale

Le Conseil Municipal

L'équipe actuelle n'a pas encore intervenu dans le fonctionnement du comité de santé.

Vision Mondiale

Elle constitue un acteur important dans le domaine de santé au niveau de la zone ; elle a eu à appuyer pour la construction du poste de santé, la formation des relais et la gestion du PRN.

En matière d'assainissement, en dehors des agglomérations de Diamal, Lougol et Daga, la commune ne présente pas de grandes concentrations humaines, les établissements humains sont de petites tailles et les ordures sont surtout recyclées dans l'agriculture surtout au niveau des champs de case. Il n'existe aucun système de collecte et d'évacuation des ordures ménagères. Le taux d'assainissement reste encore faible ; peu de concessions disposent de latrines respectant les normes :

ATOUTS ET POTENTIALITES	CONTRAINTES ET LIMITES
<ul style="list-style-type: none"> - Une offre en services de santé assez satisfaisante (01 Poste pour moins de 10.000 hts) - Appui de partenaires - Accessibilité du Poste de santé 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de cases de santé et sous équipement surtout pour la zone de Lougol. - Contraintes d'ordre organisationnel des structures de gestion compte tenu du manque de démocratie interne, de la faible maîtrise des rôles et responsabilités et du déficit de communication - La faiblesse des revenus des populations pour la prise en charge de la santé - Le poids des croyances traditionnelles

3. Hydraulique

En termes de couverture du réseau, la situation de l'hydraulique est actuellement satisfaisante au niveau des zones de Diamal et Lougol où il existe deux (2) forages avec des débits respectifs de 100 et 40 m³/H. Seule la zone de Ngor Djilène ne dispose pas de forage ; Elle est alimentée à partir du forage de Dimb Korky dans la commune de Ndiognick.

Le taux d'accès à l'eau potable dépasse aujourd'hui les 80%

Tableau 7 : Situation des forages

Zone	désignation	localisation	caractéristiques
DIAMAL	Forage avec château d'eau	Diamal	Débit : 100M3/H Hauteur : 20m
LOUGOL	Forage avec château d'eau	Keur Sassy	Débit : 40m3/H Hauteur : 20m
NGOR DJILENE	Néant		

Source : enquêtes CIFADEL 2015

Tableau 8 : Situation des autres points d'eau

Zone	Puits traditionnels	potence	Abreuvoirs
DIAMAL	17	01	02
LOUGOL	27	01	02
NGOR DJILENE	16	00	00
Total	77	02	04

Source : enquêtes CIFADEL 2015

NB : Le cout du mètre cube d'eau est de 300 F CFA

La disponibilité de l'eau potable a ainsi contribué à l'amélioration des conditions de travail des femmes qui disposent aussi de temps pour la pratique d'autres activités. Elle a également contribué à la réduction des maladies hydriques, à l'amélioration des conditions d'hygiène individuelles et collectives.

Le fonctionnement du forage est assuré par l'Association des Usagers du Forage (ASUFOR)

L'ASUFOR collecte les recettes de paiement de l'eau et assure les dépenses de fonctionnement (factures d'électricité, réparation et entretiens divers) Les responsables ont reçu des formations en gestion et en maintenance dans le cadre du programme PEPAM BA.

Dans la zone de Diamal certains villages sont alimentés par le forage de Segrè Sècco et d'autres (Keur Ismaila) à partir de la Commune de Birkelane.

Atouts et Potentialités	Contraintes et limites
<ul style="list-style-type: none">• Un très bon taux de couverture du réseau et de desserte des carres dans les zones de Lougol et de Diamal.• Le niveau de fonctionnement assez satisfaisant des ASUFOR qui mobilisent d'importantes ressources• L'Appui des partenaires	<ul style="list-style-type: none">• La faiblesse de l'offre au niveau de la zone de Ngor Djilène• Taux de magnésium de l'eau des puits assez élevé

4. La Jeunesse, les sports et la culture : des secteurs peu dynamiques.

Le chômage et le sous-emploi constituent les principales contraintes des jeunes de la Commune ; le faible dynamisme de l'économie locale, la forte prédominance des activités agricoles et la faible prise en compte des activités ludiques expliquent la tendance actuelle à l'exode rural qui commence à prendre des proportions inquiétantes. Par ailleurs, les aspirations et attentes des jeunes ne sont pas prises en compte par les pouvoirs locaux, ainsi, ils se sentent marginalisés et faiblement représentés au niveau des instances de décisions. Le niveau d'équipement et d'accès aux infrastructures de promotion d'activités des jeunes est assez faible. La Commune ne compte aucun terrain de foot respectant les normes ; il n'y a pas de foyer de jeunes ni aucune infrastructure culturelle. (Le volet culturel est le parent pauvre des activités des jeunes, pas de troupe théâtrale). Le faible niveau d'organisation des jeunes constitue une contrainte majeure pour la jeunesse ; ainsi, aucune association active de jeunes n'a été notée ; les seules activités sportives concernent le championnat pendant les vacances scolaires.

Atouts et Potentialités	Contraintes et limites
<ul style="list-style-type: none">✓ Importance de la population jeune✓ Existence d'un potentiel culturel (diversité ethnique, source de richesse culturelle)	<ul style="list-style-type: none">✓ Très fort taux de chômage des jeunes✓ Exode rural assez développé✓ Faible dynamisme, voire inexistence d'organisations de jeunes viables.✓ Faiblesse et sous-équipement des infrastructures sportives.✓ Importance du taux d'analphabétisme et faible niveau de formation des jeunes.✓ Faible valorisation du potentiel culturel✓ Faible représentativité des jeunes dans les instances de décision✓ Absence de structure d'appui et d'accompagnement des jeunes

5. Secteur de l'Energie

L'accès à l'énergie domestique constitue une véritable problématique dans la zone et cela touche particulièrement les femmes dont les corvées domestiques sont encore pénibles

La zone dispose d'un parc arboré assez fourni avec beaucoup de zones de mis en défends ; ce qui facilite l'approvisionnement en bois de chauffe pour les femmes.

Le Programme national du Biogaz a commencé à intervenir dans la zone pour appuyer les femmes surtout à gérer de façon efficace la question de l'énergie domestique.

Dans le domaine de l'électricité, la situation reste déficitaire, seuls les villages de Diamal chef-lieu de la Commune, de Keur Ismaila situé dans la périphérie de la commune de Birkelane et le forage de Keur Sassy sont raccordés au réseau électrique.

Atouts et Potentialités	Contraintes et Limites
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Abondance du bois de chauffe dans la zone. ✓ Possibilités de développer d'autres sources énergétiques à base de coques d'arachide et argile (Existence de la matière d'œuvre) ✓ L'intervention du PNB dans la zone 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Difficultés dans les procédures d'extension du réseau et même d'abonnement ✓ Cout élevé des installations solaires

C. LES SECTEURS PRODUCTIFS

1. L'Agriculture : Un secteur vital et créateur de richesse

L'agriculture constitue la première activité en termes d'actifs occupés. Les principales spéculations agricoles sont le mil, l'arachide, le sorgho et le niébé.

L'importance de la production agricole demeure liée à la pluviométrie et à la disponibilité d'intrants ; ainsi, l'agriculture est soumise à l'influence de plusieurs déterminants dont principalement la variabilité pluviométrique. Les années de bonne pluviométrie se traduisent par une augmentation de la production. Le système de production moderne et les semences de qualité sont faiblement utilisés. La disponibilité de semences est l'une des principales limites de la production ; la facilitation de l'accès aux semences se traduit automatiquement par une augmentation des superficies emblavées et donc de la production.

Les productions sont caractérisées par une hausse ces dernières années compte tenu de la conjonction deux facteurs : Bonne pluviométrie et appui de l'Etat. La Commune dispose de deux (02) magasins de stockage dont un (1) à Diamal, actuellement géré par les femmes et un autre dans la zone Lougol d'une capacité de 100 tonnes mis en place par Africaire dans le cadre d'un programme de sécurité alimentaire dans la région de Kaffrine.

Dans la zone, l'agriculture est confrontée à un ensemble de contraintes structurelles qui fortement sa productivité et réduisent sa contribution à l'économie locale :

- ✓ Le faible niveau de maîtrise de l'eau
- ✓ Le manque de terre de culture
- ✓ Le faible niveau d'intensification
- ✓ Le faible dynamisme des organisations de producteurs
- ✓ L'étroitesse du marché des produits agricoles.

Atouts et Potentialités	Contraintes et limites
<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'amélioration de la pluviométrie durant ces dernières années. ✓ L'intervention de partenaires dans la zone dans le domaine de la sécurité alimentaire. ✓ Importance du capital foncier et une fertilité acceptable malgré un début de dégradation. ✓ L'importance du cheptel qui pourrait contribuer à la régénération des sols par un apport en fumier. ✓ L'intervention de l'ANCAR dans le conseil agricole. ✓ Existence d'un potentiel hydro-agricole important notamment de Bas-fonds et vallées – (Diassoum et zone de Nawel) ✓ Existence d'un bassin de retenue d'eau dans la zone de Ngor Djilène. 	<ul style="list-style-type: none"> • La faiblesse et la vétusté du matériel agricole • Insuffisance et faible dynamisme des organisations de producteurs. • Faiblesse de l'intervention des services de l'Etat compte tenu de leurs contraintes en ressources humaines et en logistiques. • Difficultés d'accès aux semences de qualité et à temps • Difficultés de commercialisation de l'arachide à un prix rémunérateur au bon moment. • Les faibles quantités d'intrants subventionnés distribués et les retards dans leur mise à disposition aux producteurs. • La faiblesse de l'offre en services financiers adaptés aux réalités agricoles. • La faible coordination des interventions

2. L'Élevage : *une activité confrontée à la réduction des zones de pâturage et au vol de bétail.*

L'élevage est essentiellement de type traditionnel ; il est extensif et contemplatif et n'est pas bien intégré à l'agriculture. Actuellement, la zone jadis pourvue en zones de pâturage commence à connaître des réductions drastiques des parcours du bétail et conséquemment à la baisse du fourrage naturel.

Par ailleurs, pendant la période de vaine pâture, la zone est envahie par une forte colonie de transhumants en provenance du Ferlo, ce qui provoque une surcharge sur les pâturages, par conséquent, une soudure à terme pour le bétail.

La semi-stabulation (embouche) est une pratique qui a commencé dans la zone, cependant, elle est encore timide.

L'élevage des petits ruminants est domestique et il est généralement une activité exercée par les femmes.

L'élevage constitue en fait une forme de thésaurisation et le bétail constitue un capital risque et un signe de prestige surtout chez les Halpulars.

Le cheptel est assez important et il est constitué essentiellement de bovins et de petits ruminants et évalué à environ 26 000 têtes pour les trois zones. Pendant la saison sèche cette population animale est presque doublée avec l'arrivée massive des éleveurs transhumants en provenance du Ferlo en quête de zones de pâturage.

L'aviculture de type traditionnel avec les poulets locaux est une activité essentiellement réservée aux femmes.

Le tapis herbacé est riche et de bonne qualité, ce qui explique que la zone soit convoitée par les transhumants

La culture fourragère n'est pas une pratique connue dans le milieu, ainsi que la fauche de l'herbe fourragère à la bonne période; la pratique courante est le ratissage de l'herbe sèche en fin d'hivernage ce qui contribue à accentuer l'érosion éolienne par la mise à nu des parcelles de culture.

L'utilisation des aliments concentrés est assez faible compte tenu de son coût élevé par rapport à la rentabilité de l'activité d'embouche.

L'existence d'un service vétérinaire de proximité contribue largement à l'amélioration de la santé animale dans la zone

Cependant, la prolifération de médicaments de contrebande à travers les loumas constitue une menace réelle pour la santé animale d'où la nécessité de mener une campagne de sensibilisation.

La commercialisation

La commercialisation des produits de l'élevage se fait à travers les marchés hebdomadaires de la zone notamment à Birkelane où il existe un marché de bétail de dimension internationale.

L'essentiel de la commercialisation des animaux se fait pendant les grands événements traditionnels ou religieux de l'année (Gamou, Magal, Tabaski). En dehors de ces événements, la commercialisation est assez faible et les abattages sont rares ; la commune ne dispose pas d'abattoirs, les approvisionnements en viande se font à partir de Birkelane.

La transformation

La transformation est presque inexistante pour le secteur de l'élevage, il n'existe pas d'unité de transformation de lait dans la zone ; les rares activités de transformation sont traditionnelles et portent sur la production de beurre et de crème de lait commercialisés par les femmes peulhs dans les marchés hebdomadaires et en ville. La faiblesse et l'irrégularité des productions animales limitent ainsi fortement les opportunités du secteur.

3. Le secteur du Commerce

Le caractère aléatoire et la faiblesse des revenus agricoles se traduisent par la mise en œuvre de stratégies de diversification des sources de revenus. Le commerce est ainsi l'une des activités les plus importantes en terme de revenus et d'actifs même si l'activité est encore assez peu dynamique et les flux commerciaux inter et intracommunautaires encore assez faibles. L'activité est limitée par la jonction de plusieurs facteurs :

- le faible dynamisme de l'activité économique locale ;
- la faiblesse des revenus limitant la demande en biens de consommation et autres produits.

Les femmes compte tenu des contraintes d'accès aux moyens de production (terre, capital,) sont plus orientées vers le commerce de détail et de produits alimentaires (poissons, condiments et légumes).

Le dispositif commercial est constitué des marchés hebdomadaires dont principalement celui de Birkelane qui permet la commercialisation des produits agricoles et d'élevage avec un foirail international et l'achat de biens de consommation.

Dans la commune, on note un nombre important d'étals tenus par les femmes, à défaut de marché permanent, ces étals permettent aux ménagères de s'approvisionner en denrées diverses.

Zones	Boutiques	magasins céréaliers	étals	gargotes	autres
DIAMAL	24	01	04	00	00
LOUGOL	07	01	00	00	00
NGOR DJILENE	13	00	00	00	00

La vente au détail s'effectue au niveau des boutiques ; en effet certains villages disposent à la fois de boutiques et d'étals au niveau de la place publique pour la vente de produits de consommation courante notamment dans les zones de Diamal et de Lougal.

Atouts et Potentialités	Contraintes et Limites
<p>Proximité de la ville de Birkelane (Moins de 3km)</p> <p>Proximité de la route nationale 1 Kaolack-Tambacounda facilitant les déplacements des populations vers les centres urbains.</p> <p>Existence de véhicules de liaison reliant la zone à Kaolack (Horaires)</p>	<p>Le faible dynamisme de l'activité économique locale du marché d'écoulement des productions.</p> <p>Le faible pouvoir d'achat des populations limitant la demande en biens de consommation et de produits transformés.</p> <p>La faible productivité des activités agricoles et de transformation.</p>

4. L'Environnement et la Gestion des ressources naturelles

Le secteur est apparemment bien portant avec la présence d'un parc arboré riche et varié et des mises en défends qui servent de zones de pâturage et de parcours du bétail ; cependant cette apparence cache un processus de dégradation en cours avec une forte exploitation des ressources ligneuses pour des besoins économiques et d'habitat. La végétation reste dominée par des épineux plus adaptés aux conditions écologiques du milieu. Le parc commence à vieillir et à se dégrader et aucune action de réhabilitation ou d'enrichissement n'est entreprise par les populations.

Atouts et Potentialités	Contraintes et Limites
<ul style="list-style-type: none"> - Intervention du PNB pour réduire la forte pression sur le capital végétal pour les besoins de la cuisine. - Importance actuelle du parc arboré et zones de mis en défends 	<ul style="list-style-type: none"> - Faiblesse des activités de valorisation des ressources forestières - Faiblesse des capacités techniques et de gestion des producteurs. - Absence de programme pour faire de l'information-sensibilisation en vue de protéger l'environnement et mener des actions de réhabilitation

5. La Microfinance : elle bénéficie surtout aux femmes

Le secteur reste encore faiblement développé dans la zone du fait d'un manque de dynamisme des GPF, principaux partenaires des mutuelles de crédit et cela, malgré l'importance des besoins en appui financier.

Le CMS et le PAMECAS sont les partenaires financiers les plus présents, cependant les crédits octroyés sont encore faibles du fait notamment de plusieurs facteurs :

- ✓ taux élevé des intérêts financiers et échéances de remboursements
- ✓ difficultés de trouver une garantie ou de mobiliser la caution
- ✓ manque de formation et d'information sur le système
- ✓ difficultés d'identification de créneaux porteurs

6. La Microentreprise et l'Artisanat

L'activité économique locale est encore très peu dynamique. Ce manque de dynamisme se traduit par une faiblesse des opportunités de développement des activités économiques, de génération de revenus et de création d'emplois. La micro-entreprise est ainsi très peu développée, l'essentiel des activités étant de subsistance (Entreprise de type familiale). L'offre en services est marginale et est surtout concentré dans les gros villages. La commune compte cependant un secteur de la petite transformation qui se manifeste à travers l'acquisition et la mise en service de petites unités de décorticage et de presse pour la transformation des produits agricole surtout arachidière pose de sérieux problèmes en milieu paysan.

Par ailleurs, la commune regorge d'ouvriers de plusieurs corps de métier ; on y dénombre : 6 électriciens, 23 tailleurs, 37 maçons, 16 peintres ,13 mouleurs, 02 puisatiers. Le secteur artisanal très peu développé se limite essentiellement aux activités traditionnelles comme la menuiserie, la couture et la coiffure, certains secteurs sont encore absents dans la commune : Bijouterie, mécanique, cordonnerie. Ces artisans locaux souvent analphabètes ont été formés sur le tas et exercent leurs activités dans le secteur informel isolément ; il n'existe pas d'organisations ni d'entreprises formelles où ils peuvent exercer.

Atouts et Potentialités	Contraintes et Limites
<ul style="list-style-type: none">• Existence d'un environnement institutionnel favorable.• Esprit créatif et imaginaire des artisans	<ul style="list-style-type: none">✓ Faible niveau d'organisation des artisans✓ Faible niveau de formalisation des micro-entrepreneurs qui ne disposent pas de reconnaissance juridique leur permettant d'accéder aux sources de financement et de compétir aux appels d'offre.✓ Le faible niveau d'équipement et absence de sites aménagés✓ Difficultés d'accès au crédit et au financement compte tenu de la faiblesse de l'offre et de la demande.

7. L'accès à l'information et les TIC

La Commune est assez couverte par les réseaux téléphoniques ; ainsi, tous les opérateurs du mobile couvrent la zone. L'accès à l'internet est encore limité, il n'y a pas de cybercafé dans la zone. Le signal des télévisions publiques sont assez bien perçus dans toute la zone.

8. Le secteur du Transport

De manière générale, le secteur du transport est assez peu dynamique; le nombre de véhicule est insuffisant et sont dans un état vétuste. Cette situation interpelle les opérateurs économiques de la zone pour étudier les possibilités d'investir dans ce créneau ; La réfection de la piste Birkelane-Mboss devrait entrainer des mutations importantes dans l'économie locale et le trafic de personnes et de marchandises et faciliter l'évacuation des récoltes et de la production locale ; elle devrait aussi contribuer à l'accroissement de l'attractivité de la Commune.

Certains villages de la zone de Lougol notamment Korky et environs connaissent de sérieux problèmes de déplacement pendant l'hivernage avec les pluies qui détruisent une bonne partie des pistes. Cependant, la commune occupe une position stratégique par rapport à la route internationale Dakar-Bamako, ce qui facilite la mobilité des personnes et contribue largement à l'amélioration du transport surtout des marchandises notamment pour l'approvisionnement des gérants de boutiques à partir des villes de Birkelane, Kaolack et Kaffrine.

C. CONCLUSION GENERALE DU DIAGNOSTIC

La Commune de Diamal est située dans le bassin arachidier avec un écosystème fragile qui subit de façon drastique les péjorations climatiques qui ont largement contribué à la baisse des rendements agricoles dans la zone et conséquemment à la paupérisation des populations.

La dynamique agricole et pastorale commence à subir les effets de la forte dégradation des terres sous l'effet combiné des facteurs naturels et anthropiques. Ces facteurs ont également contribué à un début de perturbation du réseau hydrographique de surface et la réduction significative du parc arboré à l'absence d'actions de réhabilitation.

Malgré les efforts des partenaires et du conseil, les secteurs de la santé et de l'éducation ont encore besoin d'un effort soutenu pour être dotés d'infrastructures adéquates afin de répondre aux attentes des populations.

Par ailleurs, la jeunesse qui représente plus de 50% de la population est abandonnée à elle-même ; Il n'y a pas d'infrastructures sportives, socio-éducatives et culturelles encore moins de centre de formation et d'apprentissage pour une insertion professionnelle. Les jeunes et les femmes malgré leur poids démographique sont les grands perdants du jeu social, ils n'ont pas accès à la terre et souvent ne sont pas présents aux instances de

décisions et leur point de vue n'est souvent pas pris en compte (contraintes sociologiques fortes en milieu rural).

Le conseil municipal, acteur central du processus est surtout confronté à la faiblesse des ressources humaines et du potentiel fiscal local même si l'intervention de partenaires et de l'Etat lui ont permis de renforcer ses capacités d'investissements. Le faible niveau de fonctionnement des organes, la faiblesse des capacités d'un nombre important d'élus, les déficits observés en matière de communication et de gouvernance, la faible participation des populations à la gestion des affaires locales limitent ainsi ses capacités à prendre en charge de manière efficace et durable le processus de développement local et à satisfaire les besoins des populations en services de base et en création d'emplois.

La dynamique organisationnelle en phase de maturité reste fortement dominée par les organisations de femmes qui s'investissent dans une pluralité d'activités et bénéficient d'une certaine crédibilité leur permettant de pouvoir mobiliser des ressources pour le développement de leurs activités. Les organisations de base souffrent encore de leurs faibles capacités organisationnelles, techniques et de gestion mais également des difficultés liées à l'accès aux facteurs de production. Les acteurs du développement local bénéficient de l'intervention de partenaires qui s'investissent dans des domaines variés.

Située à cheval sur l'axe Kaolack-Tambacounda, la commune de Diamal est entourée de centres d'échanges notamment de grands marchés hebdomadaires et disposent de ressources naturelles dont la valorisation reste à parfaire.

Malgré ces atouts auxquels il faut ajouter la disponibilité de ses ressortissants, la Commune n'arrive toujours pas à valoriser ces opportunités ; l'économie locale reste encore peu dynamique compte tenu de la faiblesse des revenus tirés du secteur agricole. Les activités commerciales, artisanales et de micro-entreprises sont peu dynamiques et se limitent à la valorisation des produits locaux.

La Commune de Diamal reste ainsi marquée par un ensemble de contraintes et d'enjeux qui vont fortement influencer sur la capacité de l'économie locale et des acteurs à prendre en charge les besoins en création d'emplois, en génération de revenus et en services de base pour l'amélioration durable des conditions de vie des populations.

Les contraintes majeures de la Commune sont :

- ✓ Un début de dégradation des ressources naturelles, de l'épuisement des terres
- ✓ Un début de réduction des terres et d'espaces mobilisables pour les activités agricoles et pastorales.
- ✓ Absence du réseau électrique dans beaucoup de villages
- ✓ Le faible dynamisme du secteur du transport du réseau routier aménagé
- ✓ Le faible dynamisme des organisations de base et le manque de durabilité des initiatives locales.
- ✓ Le déficit structurel des infrastructures scolaires et sanitaires
- ✓ Insuffisance des capacités de la collectivité à prendre en charge les besoins en investissements et assurer les compétences transférées.
- ✓ Des conflits avec certaines communes limitrophes en perspectives notamment pour la gestion des ressources hydro-agricoles et foncières (Kaffrine, Toubia Mbella)

VI. LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET AXES DE DEVELOPPEMENT

A. La Vision de Développement

La commune de Diamal a défini de manière concertée sa vision de développement pour l'horizon 2020 en ces termes. « *Faire de Diamal une commune stable et où les populations ont accès facilement aux services sociaux de base et ne dépendent plus des autres communes voisines, assurer le développement économique et éradiquer la pauvreté dans la solidarité et l'équité* »

Cette vision s'appuie sur une maîtrise de son environnement et des principaux enjeux, opportunités et menaces auxquels elle devra faire face et sur une connaissance des potentialités et contraintes de développement. La vision s'insère dans un objectif d'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et de prise en compte les orientations du Plan Sénégal Emergent (PSE) et du Plan Régional de Développement Intégré (PRDI). Elle s'appuie sur un ensemble de principes dont la solidarité et l'équité entre les différents espaces et groupes d'acteurs dans l'allocation des ressources, la responsabilité et la bonne gouvernance dans la gestion des affaires locales.

La commune devra mettre l'accent sur un accès facile aux services sociaux de base. Il s'agira ainsi de promouvoir l'éducation et la formation. L'accès à une offre de santé de qualité et à l'eau potable pour tous, sera un des axes majeurs de cette stratégie de développement.

Dans le cadre de cette vision il s'agira de promouvoir un modèle de société fondé sur des valeurs de solidarité, de cohésion sociale et d'équité et sur la promotion de la bonne gouvernance, la citoyenneté et une gestion concertée des affaires locales. Les questions de genre seront prises en compte pour permettre une participation réelle des femmes et des groupes marginalisés au processus de développement. Il s'agira de contribuer à un plein épanouissement de la jeunesse par la promotion d'activités sportives et ludiques saines. .

B. Axes stratégiques de développement

Le Plan de Développement Communal s'insère dans une stratégie globale de **renforcement du potentiel économique local** et de **lutte contre la pauvreté** et se fixe pour objectif d'**améliorer durablement les conditions de vie des populations**. Ainsi sur la base du diagnostic fait dans la première partie, l'objectif reste la lutte contre la pauvreté et d'amélioration des conditions de vie des populations et qui peut être décliné en trois axes prioritaires :

- Le renforcement de l'accès aux services sociaux de base
- La promotion d'une stratégie locale de développement économique
- La gestion durable et intégrée des ressources naturelles
- La promotion de la bonne gouvernance et de la participation citoyenne

C. Les Objectifs de Développement

Pour chacun des axes stratégiques identifiés, des objectifs de développement sont proposés pour lever les contraintes et promouvoir un développement local durable :

Axes stratégiques	Objectifs de développement
Renforcement de l'accès aux services sociaux de base	L'amélioration de l'accès aux services socio-sanitaires et à une prise en charge de qualité
	L'amélioration de l'accès à une éducation de base de qualité et le renforcement de la lutte contre l'analphabétisme
	L'accroissement de l'accès à une eau potable de qualité
	Le développement des activités sportives et de jeunesse.
Promotion d'une stratégie locale de développement économique	L'accroissement de la productivité des activités agricoles pour l'amélioration de la sécurité alimentaire et la génération de revenus.
	L'accroissement de la productivité des activités d'élevage pour l'amélioration de la sécurité alimentaire et la génération de revenus.
	L'amélioration de l'accès à l'énergie et le développement des énergies renouvelables
	La valorisation du potentiel culturel local
	Le développer le commerce, l'artisanat et la micro-entreprise rurale de transformation et de distribution des produits locaux ;
	L'amélioration du système de transport et le renforcement des relations intra et intercommunautaire
Gestion durable et intégrée des ressources naturelles	La promotion d'une gestion durable et meilleure valorisation des ressources naturelles locales
Promotion de la bonne gouvernance et de la citoyenneté participative	L'allègement des travaux et renforcement des capacités des femmes
	Le renforcement du leadership local
	La promotion de l'équité et de l'égalité dans la gestion des affaires locales
	Le renforcement des capacités d'intervention de la Commune

D. Les Actions de Développement

ACTION	LOCALITE	ACTEURS	BUDGET					COUT TOTAL	
			2015	2016	2017	2018	2019		2020
1. AGRICULTURE									
Objectif stratégique: L'accroissement de la productivité des activités agricoles pour l'amélioration de la sécurité alimentaire et la génération de revenus.									
Réhabiliter le Bassin de Ngor Djilène	Ngor Djilène	Etat, Caritas, Commune		10 000 000					10 000 000
Construire 03 bassins de rétention	Diamal, ngor Djilène, Lougol	Etat, Caritas, WV			100 000 000		100 000 000	100 000 000	300 000 000
Construire des magasins de stockage d'intrants (100T)		W.V, Commune, Etat							0
			18 000 000	18 000 000	18 000 000			54 000 000	
Exploiter des parcelles de sel		W.V, Commune							
				5 000 000			5 000 000		10 000 000
Former les producteurs sur le micro-jardinage	Commune		1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000		5 000 000
Mettre en place des périmètres maraichers	Commune		2 500 000		2 500 000		2 500 000		7 500 000
TOTAL AGRICULTURE			3 500 000	29 000 000	126 500 000	19 000 000	108 500 000	100 000 000	386 500 000
2. ELEVAGE									
Objectif stratégique : L'accroissement de la productivité des activités d'élevage pour l'amélioration de la sécurité alimentaire et la génération de revenus.									
Construire des parcs à vaccination	Ngor Djilène, Diamal, Lougol		5 000 000		5 000 000		5 000 000		15 000 000
Construire des aires de parcage communautaire	Ngor Djilène, Diamal, Lougol			15 000 000					0
					15 000 000			30 000 000	
Construire une fourrière	Diamal			16 000 000					16 000 000
Délimiter des zones de parcours du bétail	Commune								0
			1 500 000	1 500 000	1 000 000	1 000 000		5 000 000	
TOTAL ELEVAGE			6 500 000	32 500 000	6 000 000	16 000 000	5 000 000	0	66 000 000

3. ENERGIE

Objectif Stratégique : L'amélioration de l'accès à l'énergie et le développement des énergies renouvelables

Connecter certains villages au réseau électrique	Diamal, Lougol, Ngor Djilène	Etat, Commune							
					52 500 000	52 500 000	52 500 000		157 500 000
Mettre en place des sites de production d'énergie solaire		Etat, Commune, Peracod,							112 500 000
	Diamal, Lougol					37 500 000	37 500 000	37 500 000	
TOTAL ENERGIE					52 500 000	90 000 000	90 000 000	37 500 000	270 000 000

4. SANTE

Objectif Stratégique : L'amélioration de l'accès aux services socio-sanitaires et à une prise en charge de qualité

Doter le poste de santé d'une ambulance									
	Diamal			20 000 000					20 000 000
Construire un logement pour la sage-femme									
	Diamal			15 000 000					15 000 000
Construire le mur de clôture du poste de santé									
	Diamal		6 000 000						6 000 000
Construire une maternité rurale									
	Diamal			20 000 000					20 000 000
Construire une case de santé									
	Kébé				15 000 000				15 000 000
Construire des blocs sanitaires publics									
	Lougol, Diamal, Ngor Djilène			2 000 000	2 000 000	2 000 000			6 000 000
TOTAL SANTE			8 000 000	57 000 000	17 000 000				82 000 000

5. EDUCATION

Objectif Stratégique: L'amélioration de l'accès à une éducation de base de qualité et le renforcement de la lutte contre l'analphabétisme

Construire et équiper 20 salles de classe	Lougol, Diamal			40 000 000	40 000 000		40 000 000	40 000 000	160 000 000	
	Ngor Djilène									
Créer un CEM franco-arabe					70 000 000	10 000 000			80 000 000	
	DIAMAL								0	
Construire des murs de clôture	Lougol, Diamal			40 000 000		40 000 000	40 000 000			
	Ngor Djilène								120 000	
Construire des blocs sanitaires	Lougol, Diamal								0	
	Ngor Djilène			2 000 000	2 000 000	3 000 000	3 000 000		10 000 000	
Construire des 2 centres d'alphabétisation	Lougol									
	Ngor Djilène					10 000 000		10 000 000	20 000 000	
Connecter les écoles au réseau hydraulique	Lougol, Diamal									
	Ngor Djilène			3 000 000	2 000 000	1 000 000			6 000 000	
Mettre en place des cantines scolaires	Lougol, Diamal									
	Ngor Djilène			2 500 000	2 500 000				5 000 000	
TOTAL EDUCATION				7 500 000	86 500 000	124 000 000	53 000 000	80 000 000	50 000 000	401 000 000

6. HYDRAULIQUE :

Objectif Stratégique : L'amélioration de l'accès à une eau potable de qualité

Construire et équiper un forage	Zone Ngor Djilène	Caritas, W.V, Etat, Commune					100 000 000	60 000 000		160 000 000
TOTAL HYDRAULIQUE							100 000 000	60 000 000		160 000 000

7. JEUNESSE ET SPORT :

Objectif stratégique : Le développement des activités sportives et de jeunesse

Aménager des terrains de foot Ball	NgorDjiléne								
	,Lougol,Diamal			17 000 000	17 000 000	17 000 000			51 000 000
Construire un foyer des jeunes									
	Ngor Djiléne						18 000 000		18 000 000
Organiser des formations en management organisationnel									0
	Commune		1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000		5 000 000
									0
TOTAL JEUNESSE ET SPORT			1 000 000	18 000 000	18 000 000	18 000 000	19 000 000		74 000 000

8. COMMERCE, ARTISANAT, MICRO FINANCE

Objectif Stratégique:

Créer d'un marché hebdomadaire									
	GAMA			1 500 000			0		1 500 000
TOTAL COMMERCE, ARISANAT				1 500 000					1 500 000

9. PROMOTION DE LA FEMME

Objectif Stratégique : Allègement des travaux et renforcement des capacités des femmes

Construire une case foyer									
	Diamal			-		12 000 000			12 000 000
Equiper les femmes en moulins à mil et presse à huile									-
					10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	40 000 000
Appuyer les femmes en biogaz	Commune		1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000		5 000 000
Renforcer les capacités techniques, financières et managériales des GPF									-
	Comm		3 000 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000		10 000 000
									-
TOTAL PROMOTION DE LA FEMME			4 000 000	4 000 000	25 000 000	12 000 000	12 000 000	10 000 000	67 000 000

14 . EQUITE ET GENRE

Objectif Stratégique : La promotion de l'équité et de l'égalité dans la gestion des affaires locales

Appuyer la mise en place d'une Association locale des Handicapés	Commune		500 000	500 000					1 000 000
Appuyer les projets pour handicapés	commune				2 000 000			2 000 000	4 000 000
Mettre en place un observatoire local pour le genre				500 000		500 000		500 000	1 500 000
TOTAL GENRE ET EQUITE			500 000	1 000 000	2 000 000	500 000	0	2 500 000	6 500 000

15. BONNE GOUVERNANCE

Objectif Stratégique : Le renforcement des capacités d'intervention de la Commune

Elaborer et mettre en œuvre un plan de mobilisation de ressources	Commune	ARD, W.V.PNDL,P RODDL	2 000 000						2 000 000
Sensibiliser la population sur le paiement des taxes et autres redevances	Commune		500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	3 000 000
Informatiser l'état civil	Commune			2 000 000					2 000 000
TOTAL BONNE GOUVERNANCE			2 500 000	2 500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	7 000 000
COUT GLOBAL PDC			35500 000	244 000 000	375 500 000	348 000 000	407 000 000	235 500 000	1 645 500 000

E. COUT DU PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL

Le Coût total du Plan de Développement Communal pour les six (06) années (2015 - 2020) est de **1 645 500 000** F CFA réparti selon le tableau suivant :

2015	2016	2017	2018	2019	2020	TOTAL
35 500 000	244 000 000	375 500 000	348 000 000	407 000 000	235 500 000	1 525 500 000
2,2%	14,8%	22,8%	21,1%	24,7%	14,3%	100%

- **REPARTITION DETAILLEE DES COUTS**

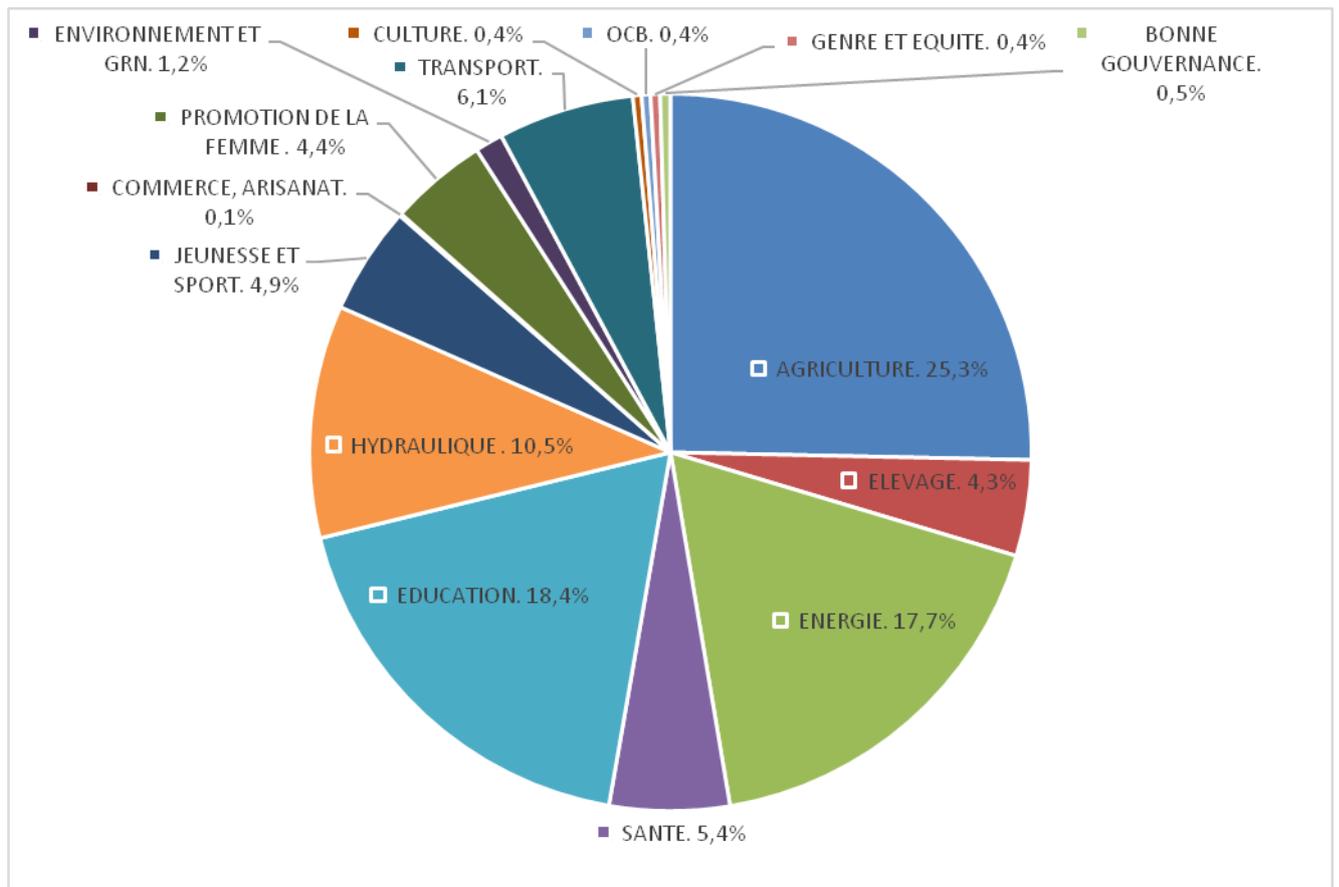
SECTEURS	2015	2016	2017	2018	2019	2020	TOTAL	%
AGRICULTURE	3 500 000	29 000 000	126 500 000	19 000 000	108 500 000	100 000 000	386 500 000	25,3%
ELEVAGE	6 500 000	32 500 000	6 000 000	16 000 000	5 000 000	0	66 000 000	4,3%
ENERGIE			52 500 000	90 000 000	90 000 000	37 500 000	270 000 000	17,7%
SANTE	8 000 000	57 000 000	17 000 000				82 000 000	5,4%
EDUCATION	7 500 000	46 500 000	124 000 000	13 000 000	40 000 000	50 000 000	401 000 000	18,4%
HYDRAULIQUE				100 000 000	60 000 000		160 000 000	10,5%
JEUNESSE ET SPORT	1 000 000	18 000 000	18 000 000	18 000 000	19 000 000		74 000 000	4,9%
COMMERCE, ARISANAT		1 500 000					1 500 000	0,1%
PROMOTION DE LA FEMME	4 000 000	4 000 000	25 000 000	12 000 000	12 000 000	10 000 000	67 000 000	4,4%
ENVIRONNEMENT ET GRN	1 000 000	8 000 000	-	7 000 000	-	3 000 000	19 000 000	1,2%
TRANSPORT	-	-	-	31 000 000	31 000 000	31 000 000	93 000 000	6,1%
CULTURE		3 000 000	3 000 000				6 000 000	0,4%
OCB	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	6 000 000	0,4%
GENRE ET EQUITE	500 000	1 000 000	2 000 000	500 000	0	2 500 000	6 500 000	0,4%
BONNE GOUVERNANCE	2 500 000	2 500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	7 000 000	0,5%
TOTAL	35 500 000	244 000 000	375 500 000	348 000 000	407 000 000	235 500 000	1 645 500 000	100%

Le PDC est fortement dominé par les investissements dans le secteur de l'agriculture avec 25,3% du cout global. Ensuite viennent les secteurs de l'Education et de l'Energie avec respectivement 18,4% et 17,7% du cout du PDC. Les montants les plus faibles sont ceux attribués aux secteurs du Commerce, de la Culture, du genre et de l'équité, de l'appui aux OCB et de la bonne Gouvernance.

REPARTION DES COUTS PAR SECTEUR

SECTEURS	%
AGRICULTURE	25,3%
ELEVAGE	4,3%
ENERGIE	17,7%
SANTE	5,4%
EDUCATION	18,4%
HYDRAULIQUE	10,5%
JEUNESSE ET SPORT	4,9%
COMMERCE, ARISANAT	0,1%
PROMOTION DE LA FEMME	4,4%
ENVIRONNEMENT ET GRN	1,2%
TRANSPORT	6,1%
CULTURE	0,4%
OCB	0,4%
GENRE ET EQUITE	0,4%
BONNE GOUVERNANCE	0,5%

GRAPHIQUE DE REPARTITION DES COUTS PAR SECTEUR



2 LE PLAN TRIENNAL D'INVESTISSEMENT (2015 – 2017)

ACTION	LOCALITE	ACTEURS	BUDGET			
			2015	2016	2017	TOTAL
1. AGRICULTURE						
Réhabiliter le Bassin de Ngor Djilène	Ngor Djilène	Etat, Caritas, Commune		10 000 000		10 000 000
Construire 03 bassins de rétention	Diamal, ngor Djilène, Lougol	Etat, Caritas, WV			100 000 000	100 000 000
Construire des magasins de stockage d'intrants (100T)		W.V, Commune, Etat		18 000 000	18 000 000	36 000 000
Exploiter des parcelles de sel		W.V, Commune			5 000 000	5 000 000
Former les producteurs sur le micro-jardinage	Commune		1 000 000	1 000 000	1 000 000	3 000 000
Mettre en place des périmètres maraichers	Commune		2 500 000		2 500 000	5 000 000
TOTAL AGRICULTURE			3 500 000	29 000 000	126 500 000	159 000 000
2. ELEVAGE						
Construire des parcs à vaccination	Ngor Djilène, Diamal, Lougol		5 000 000		5 000 000	10 000 000
Construire des aires de parcage communautaire	Ngor Djilène, Diamal, Lougol			15 000 000		15 000 000
Construire une fourrière	Diamal			16 000 000		16 000 000
Délimiter des zones de parcours du bétail	Commune		1 500 000	1 500 000	1 000 000	4 000 000
TOTAL ELEVAGE			6 500 000	32 500 000	6 000 000	45 000 000
3. ENERGIE						
Connecter certains villages au réseau électrique	Diamal, Lougol, Ngor Djilène	Etat, Commune			52 500 000	52 500 000
Mettre en place des sites de production d'énergie solaire	Diamal, Lougol	Etat, Commune, Peracod,				
TOTAL ENERGIE					52 500 000	52 500 000

4. SANTE						
Doter le poste de santé d'une ambulance	Diamal			20 000 000		20 000 000
Construire un logement pour la sage femme	Diamal			15 000 000		15 000 000
Construire le mur de clôture du poste de santé	Diamal		6 000 000			6 000 000
Construire une maternité rurale	Diamal			20 000 000		20 000 000
Construire une case de santé	Kébé				15 000 000	15 000 000
Construire des blocs sanitaires publics	Lougol, Diamal, Ngor Djilène		2 000 000	2 000 000	2 000 000	6 000 000
TOTAL SANTE			8 000 000	57 000 000	17 000 000	82 000 000
5. EDUCATION						
Construire et équiper 20 salles de classe	Lougol, Diamal Ngor Djilène			40 000 000	40 000 000	80 000 000
Créer un CEM franco-arabe	DIAMAL				70 000 000	70 000 000
Construire des murs de clôture	Lougol, Diamal Ngor Djilène			40 000 000		
Construire des blocs sanitaires	Lougol, Diamal Ngor Djilène		2 000 000	2 000 000	3 000 000	7 000 000
Construire des 2 centres d'alphabétisation	Lougol Ngor Djilène				10 000 000	10 000 000
Connecter les écoles au réseau hydraulique	Lougol, Diamal Ngor Djilène		3 000 000	2 000 000	1 000 000	6 000 000
Mettre en place des cantines scolaires	Lougol, Diamal Ngor Djilène		2 500 000	2 500 000		5 000 000
TOTAL EDUCATION			7 500 000	86 500 000	124 000 000	178 000 000

7. JEUNESSE ET SPORT						
Aménager des terrains de foot Ball	NgorDjiléne ,Lougol,Diamal			17 000 000	17 000 000	34 000 000
Organiser des formations en management organisationnel	Commune		1 000 000	1 000 000	1 000 000	3 000 000
TOTAL JEUNESSE ET SPORT			1 000 000	18 000 000	18 000 000	37 000 000
8. COMMERCE, ARTISANAT, MICRO FINANCE						
Créer d un marché hebdomadaire	GAMA			1 500 000		1 500 000
TOTAL COMMERCE, ARISANAT				1 500 000		1 500 000
9. PROMOTION DE LA FEMME						
Construire une case foyer	Diamal		-		12 000 000	12 000 000
Equiper les femmes en moulins à mil et presse à huile					10 000 000	10 000 000
Appuyer les femmes en biogaz	Commune		1 000 000	1 000 000	1 000 000	3 000 000
Renforcer les capacités techniques, financières et managériales des GPF	Commune		3 000 000	3 000 000	2 000 000	8 000 000
TOTAL PROMOTION DE LA FEMME			4 000 000	4 000 000	25 000 000	33 000 000
10. ENVIRONNEMENT ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES						
Mettre en place des comités de vigilance	Commune		1 000 000	2 000 000		3 000 000
Equiper les comités en matériel de lutte contre les feux de brousse	commune			5 000 000		5 000 000
Créer et gérer des zones de mis en défens				1 000 000		1 000 000
TOTAL ENVIRONNEMENT ET GRN			1 000 000	8 000 000	-	9 000 000
11. TRANSPORT						
Construire des pistes de production et de désenclavement	Lougol,Diamal, Ngor Djiléne					
TOTAL TRANSPORT				-	-	0

12. CULTURE						
Equiper la bibliothèque de Diamal	Diamal			3 000 000	3 000 000	6 000 000
TOTAL CULTURE				3 000 000	3 000 000	6 000 000
13. PROMTION ORGANISATION COMMUNAUTAIRE DE BASE						
Renforcer les capacités techniques, managériales des responsables des OCB			1 000 000	1 000 000	1 000 000	3 000 000
TOTAL OCB			1 000 000	1 000 000	1 000 000	3 000 000
14 . EQUITE ET GENRE						
Appuyer la mise en place d'une Association locale des Handicapés	Commune		500 000	500 000		1 000 000
Appuyer les projets pour handicapés	commune				2 000 000	2 000 000
Mettre en place un observatoire local pour le genre				500 000		500 000
TOTAL GENRE ET EQUITE			500 000	1 000 000	2 000 000	3 500 000
15. BONNE GOUVERNANCE						
Elaborer et mettre en œuvre un plan de mobilisation de ressources	Commune	ARD, W.V.PNDL, PRODDL	2 000 000			2 000 000
Sensibiliser la population sur le paiement des taxes et autres redevances	Commune		500 000	500 000	500 000	1 500 000
Informatiser l'état civil	Commune			2 000 000		2 000 000
TOTAL BONNE GOUVERNANCE			2 500 000	2 500 000	500 000	5 500 000
TOTAL PTI			35 500 000	244 000 000	375 500 000	655 000 000

Le plan Triennal d'investissement (PTI) s'élève à 655 000 000 F CFA. Il sera exécuté de façon glissante avec des réajustements annuels en fonction de l'état d'exécution annuelle des actions planifiées.

Le Plan Annuel 2015 s'élève à 35 000 000 F CFA et devrait être exécuté cette année durant le second semestre de l'année 2015.

VIII. STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE

A. ASPECTS INSTITUTIONNELS

La mise en œuvre du plan est bâtie sur une légitimité à plusieurs niveaux : la légitimité politique, la légitimité institutionnelle et administrative et la légitimité sociale.

La légitimité politique est définie par l'organe politique doté de pouvoirs que lui confère la loi. L'approbation de ce plan vise ainsi à en faire un cadre de référence pour coordonner l'ensemble des interventions au niveau local. Le conseil municipal est le maître d'ouvrage du PDC, les bénéficiaires sont les populations et l'encadrement sera assuré par les services techniques déconcentrés compétents.

Le plan s'insère dans les instruments de planification et prend de ce fait en compte les orientations définies aux niveaux national et régional. Ce principe trouve sa traduction dans l'approbation du plan par l'autorité de tutelle en l'occurrence le sous-préfet aidé par l'équipe technique du Centre d'Appui au Développement Local (CADL) qui a été préalablement associée à toutes les étapes du processus.

La légitimité sociale est conférée par une bonne participation des populations au processus d'élaboration du plan à travers la Commission de Planification Elargie en plus des représentants de différentes zones. Le plan a été ainsi validé au préalable par ces instances avant son adoption dans le but de permettre une appropriation de cet outil de développement.

Les instruments juridiques de mise en œuvre du plan sont de deux ordres :

- ❖ d'une part les conventions qui lient le partenaire financier et le conseil municipal. Les conventions devront définir les engagements et responsabilités des différents partenaires.
- ❖ D'autre part les contrats qui constituent les instruments juridiques d'exécution qui lient le conseil municipal et les prestataires.

Les instruments techniques de mise en œuvre du plan sont :

- ❖ Le Plan triennal d'Investissement qui définit les actions à mener dans un horizon de trois (3) ans correspondant à la moitié de la durée du PDC à travers la mobilisation des ressources locales et une coordination des interventions.
- ❖ Le Plan Annuel d'Investissements qui définit l'ensemble des actions devant être mis en œuvre chaque année sur la base des ressources mobilisables (Conseil municipal, OCB, Populations) et des projets définis dans le plan.

A. LES MOYENS DE MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre du Plan Développement Communal incombe, de prime abord, au Conseil municipal qui, pour ce faire, dispose de plusieurs opportunités non exclusives :

- ✓ le recours, en priorité, aux ressources financières propres de la Commune, constituées par ses recettes ordinaires (recettes fiscales telles que la taxe rurale, recettes non fiscales et fonds de dotation) d'une part, et des recettes d'investissements (fonds de concours de l'Etat, excédent de fonctionnement capitalisé) d'autre part ;
- ✓ la contribution des populations bénéficiaires des actions à réaliser (villages, organisations de base). Cette contribution peut être financière de préférence, mais également en nature sous la forme d'un investissement humain ou la mise à disposition d'une infrastructure de base ;
- ✓ l'apport des partenaires au développement (Projets, ONGs, bailleurs de fonds) auprès desquels le Conseil peut solliciter la prise en charge d'actions précises contenues dans le plan, qui apparaît ainsi comme un outil de négociation pour les autorités locales.

B. SYSTEME DE SUIVI-EVALUATION

Le plan constitue un instrument de programmation et d'orientation établi sur la base d'objectifs définis par les acteurs et prenant en compte le contexte institutionnel, politique, économique et social. Il devrait pouvoir ainsi s'adapter à ce contexte et pouvoir faire l'objet d'ajustements. Ce souci d'adaptabilité et de flexibilité conditionne la mise en œuvre d'un dispositif de suivi évaluation.

Le diagnostic a permis ainsi de disposer d'un ensemble d'indicateurs socio-économiques et physiques sur le niveau de développement de la commune et sur la satisfaction des besoins prioritaires des populations avant le démarrage de l'intervention. Le système de suivi évaluation permet ainsi de mesurer le niveau de satisfaction de cette demande et de réalisation des actions programmées.

Le Conseil municipal et les partenaires prenant part à la mise en œuvre du PDC auront besoin d'informations quantitatives et qualitatives sur le degré de réalisation des actions retenues. C'est pourquoi, il sera mis en place un système de suivi informatisé, basé sur la définition d'indicateurs clairs et précis. La collecte des données de base sur l'évolution des indicateurs sera assurée par les membres de la Commission Locale de Planification, en rapport avec l'ARD et les partenaires qui se chargeront d'en assurer le traitement et l'interprétation.

A la fin de chaque année, le PAI fera l'objet d'une évaluation dont les résultats seront utilisés pour la planification des activités de l'année suivante. Le bilan d'exécution du PLD sera effectué en deux étapes : le bilan à mi-parcours (à la fin de la troisième année) et le bilan final (au bout de 6 ans). Le bilan à mi-parcours devra permettre, au besoin, de réorienter le plan ou de redéfinir les grandes options en fonction de leur niveau de

réalisation et surtout de la mobilisation des ressources attendues. Il permettra également d'apporter les correctifs requis pour optimiser les chances de réalisation.

En revanche, le bilan final permettra au Conseil municipal de dégager les grandes orientations du prochain cycle de planification et de définir, en collaboration avec les bénéficiaires, de nouvelles priorités, sur la base des leçons acquises et des difficultés rencontrées.

ANNEXES

Liste des conseillers municipaux

N° d'ordre	Prénoms	Nom	Sexe	Nbre de Mandat	Niveau d'instruction cage correspondante cochée				
					élémentaire	moyen	secondaire	alphabétisé études coranique	Aucun
01	Mohameth	KA	M	2				arabe	
02	CheikhTidiane	CISSE	M	2				arabe	
03	Dame	CISSE	M	2				arabe	
04	Mamadou	BA	M	1					X
05	Ousseynou	MARIGO	M	3					X
06	Babou	DIANE	M	1				alpha	
07	Aliou	NDAO	M	1					x
08	Mor	CISSE	M	1				arabe	
09	Dame	FALL	M	2				arabe	
10	Arona	NDIAYE	M	1		x			
11	Papa Momar	NDAO	M	5		x			
12	Mamadou	NDAO	M	1				arabe	
13	Ibrahima	DIOUF	M	2					x
14	El hadji Aliou	CISSE	M	3				arabe	
15	Mamadou	SALL	M	1				arabe	
16	Mamadou	DIOUF	M	1		x		arabe	
17	Cheikh	DIENG	M	1				arabe	
18	Dame	DIONE	M	1				arabe	
19	Farimba	KOUROUM	M	1					x
20	Thierno	DIENG	M	2					x
21	Sakéwé	DIALLO	M	2					x
Nbre	Conseillers		21						
22	Amy	DIOP	F	1			x		
23	Amy	SOW	F	1				arabe	
24	Mame Assé	CISSE	F	1				arabe	
25	Khady	BA	F	1				arabe	

26	Mame Diarra	GAYE	F	1					x
27	Adame	NIANG	F	1				alpha	
28	Khady	DIALLO	F	1	x				
29	Maramé	TALL	F	1					x
30	Nogoye	THIOYE	F	1	x				x
31	Mboldéme	DIOUF	F	1	x				
32	Fatou	MBENGUE	F	1				alpha	
33	Mdéya	DIANE	F	1	x				
34	Amy	DIASSE	F	1					x
35	Fily	DIARRA	F	1					x
36	Awa	BA	F	1					x
37	Binta	NDONG	F	1		x			
38	Mame Ndao	SEGNANE	F	2				alpha	
39	Maimouna	SENE	F	1					x
40	Mame	DIAGNE	F	1					x
Nbre	Conseillères			19					
Nbre total	Conseillers			40					

COMMISSION TECHNIQUES COMMUNE DE DIAMAL

1-Commission : finance et planification

Dame FALL, Mamadou DIOUF, Maimouna SENE, Babou DIANE, Mamadou BA

2-Commission : domaniale et environnement

Mame DIAGNE, Ousseynou MARIGO, Mamadou SALL, Khady BA, Sakéwé DIALLO

3-Commission : santé population, action sociale

Mor CISSE, Thierno DIENG, Mame Diarra GAYE , Marame TALL, Amy SOW

4-Commission : Education, Alphabétisation, et formation professionnelle

Arona NDIAYE, Ndéya DIANE, Binta NDONG, Awa BA, Fatou MBENGUE

5-Commission : jeunesse sport –culture-et loisir

Aliou NDAO, Nogoye THIOYE, Dame DIONE, Farimba KOUROUMA, Khady DIALLO

6-Commission : Affaires religieuses

Dame CISSE, Mame Asse CISSE, Pape Momar NDAO, Mboldéme DIOUF

7-Commission : partenariat et coopération décentralisée

Mamadou NDAO, El hadji Aliou CISSE, Fily DIARRA, Ibrahima DIOUF

8 –Commission : autonomisation des femmes

Mame NDAO, Filly DIARRA, Nogoye THIOYE, Khady BA, Cheikh DIENG

PERSONNEL ET PATRIMOINE DE LA COMMUNE DE DIAMAL

1 PERSONNEL COMMUNAL

-Un secrétaire Municipal

2 PATRIMOINE DE LA COMMUNE

- Une maison communale nouvellement construite sans équipements (en état d'effondrement)
- Registres de naissance : 0 terminés, 0 en cours
- Registre de mariage : 01 en cours
- Registre de Décès : 01 en cours
- Registre courriers arrivés : 01
- Registre courriers départs : 01
- Classeur courriers départ : 01
- Classeur courriers arrivés : 01

Logistique roulante :

- 01 moto en panne